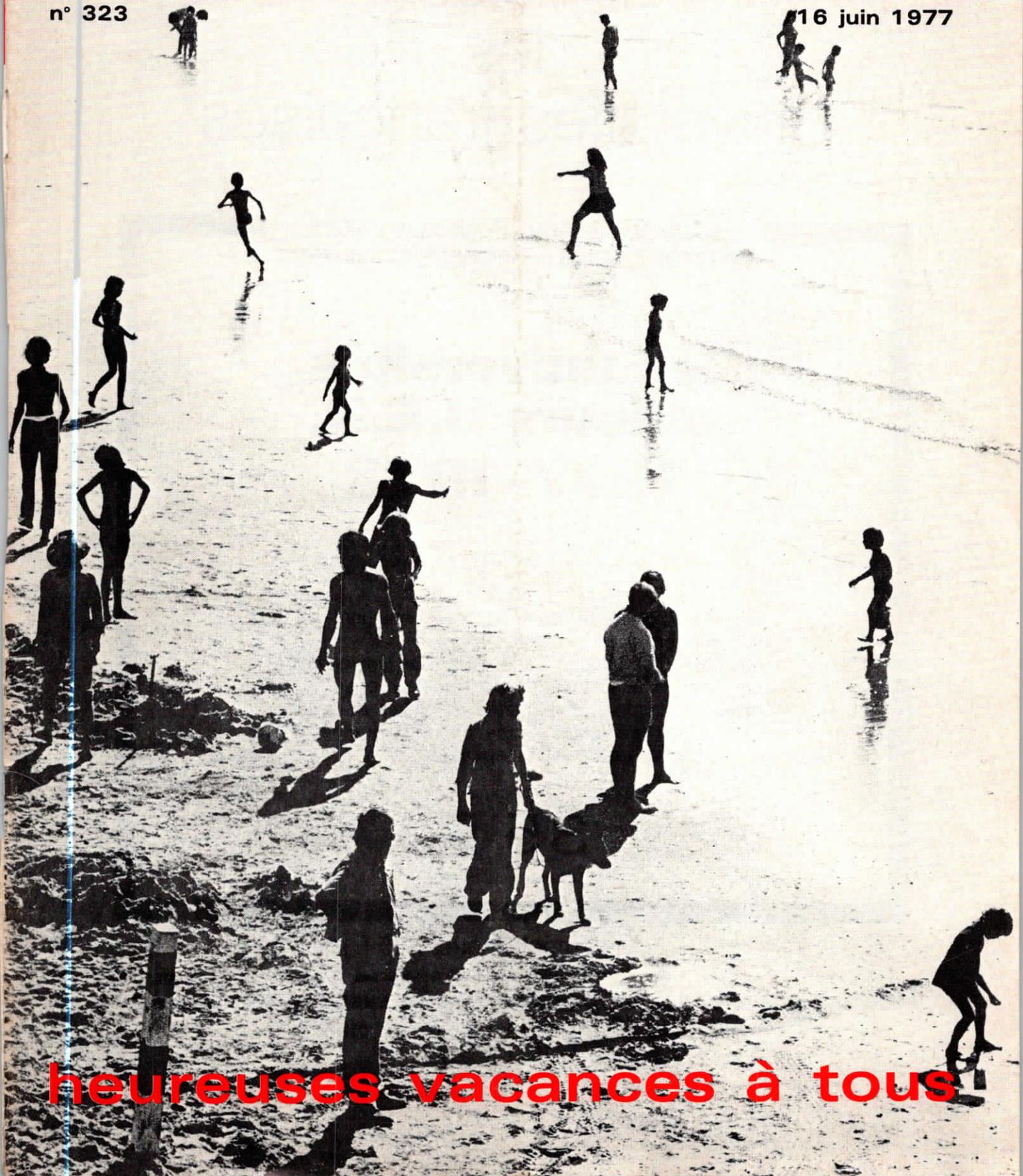


l'éducation

3 f

n° 323

16 juin 1977



heureuses vacances à tous

Bulletin de liaison des Universités françaises

seule publication spécialisée traitant
des problèmes d'enseignement supérieur

les universités et leurs U.E.R. 1977-1978

Comment, dans la pratique, se constituent et se transforment nos Universités ?
Cet ouvrage, véritable "annuaire" des Universités et de leurs Unités d'enseignement et de recherche, se révèle pour tous, enseignants, étudiants et gestionnaires, une précieuse source de renseignements et un document de travail indispensable.

35 F

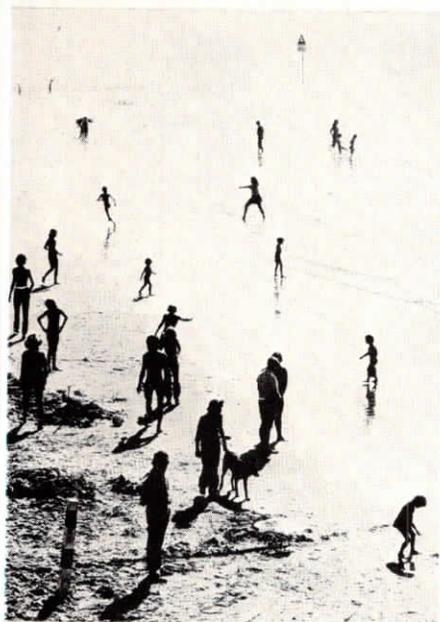
+ 2 F pour frais d'envoi

Abonnement annuel : 45 F

Commandes et paiements à adresser à :

ASSOCIATION D'ETUDE POUR L'EXPANSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

67, rue de Richelieu - 75002 Paris - Tél. 073-38-74



heureuses vacances à tous !

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements

215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 3 F

le numéro spécial : 5 F

Abonnement annuel : France 60 F

étranger 80 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

à votre service

- 3 sorties et voyages collectifs d'élèves, par René Guy
- 5 publications officielles : vous lirez au B.O.
- 6 documentation : sciences des hommes et du monde, par Christian Cousin, Pierre Ferran, Jean-Noël Luc, François Mariet et Pierre-Bernard Marquet
- 8 presse : les nouveaux magazines, par Jean C. Texier
- 9 sur votre agenda

une semaine après l'autre

- 12 les jours se suivent... par Pierre-Bernard Marquet
- 12 les carrières du supérieur, par Catherine Guigon
- 14 IUT : après l'orage..., par Maurice Guillot
- 15 Claude Duneton, prix AJU 1977
- 16 jeunes : vingt-cinq et un

cette école innombrable

- 18 langues vivantes sans frontières, par Maurice Guillot
- 22 étranger : les enfants du « toit du monde », par Jacques Chevallier
- 24 vous avez la parole : courrier des lecteurs

l'homme créateur

- 26 les fumets de la littérature, par Maurice Guillot
- 29 pour vos loisirs d'été : prenez le temps de lire ; ... de faire lire vos enfants, par Josane Duranteau et Pierre Ferran ; ... et d'écouter des disques, par Maurice Guillot et Georges Rouveyre
- 33 panorama — exposition : et le cinéma fut..., par Jean-Pierre Vélis ; spectacles : les jeux de l'amour et de l'argent, par Pierre-Bernard Marquet ; retour de Cannes, par Etienne Fuzellier ; sous le chapiteau, par Maurice Guillot

le monde comme il va

- 36 mots croisés - échecs
- 38 résultats du championnat de France de mots croisés 1977

photos - couverture et p. 29, 31, 32 : Pierre Michaud ; p. 3 : Philippe Bertot ; p. 15 : G. Mordillat ; p. 18 et 20 : Jean-Jacques Schaettel ; p. 22, 23, 24 : Jacques Chevallier ; p. 26 : Roger-Viollet ; p. 34 et 35 : Germaine Lot

EDITIONS SAINT-GERMAIN-DES-PRES

Collection « L'Enfant la Poésie »



Luc BERIMONT, *Comptines pour les enfants d'ici et les canards sauvages*, dessins d'enfants d'un groupe scolaire, prix Loisirs-Jeunes 1975, impres. encre bleue (5 à 6 ans) 20 F



Zofia BOROWICZ, *Pourquoi le concombre ne chante-t-il pas?*, couverture de Juliette Orizet, Choix de poètes polonais, coédition avec l'UNESCO, impres. encre marron (8 à 10 ans) 29 F

Les collections « L'Enfant la Poésie » et « L'Enfant-Roi » veulent renouveler le florilège habituel des poèmes pour enfants de tous âges.

Elles proposent, sur des thèmes dépoussiérés, des albums neufs, vivants, donnant à voir, à penser par le texte et l'image.

Ces albums, écrits d'instinct et sans condescendance, sont confiés aux meilleurs poètes d'aujourd'hui.



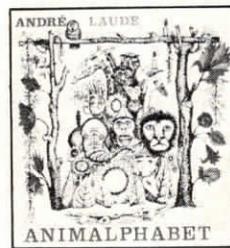
Gilles DARGNIES, *Le Bêtes-seller (ou histoires de bêtes)*, illustrations de Séverine, impression encre bleue (10 à 14 ans) 29 F



Robert FABBRI, *Arbroiseaux*, couverture de l'auteur, illustrations de Florence, Delphine et Solange Fabbri, impression encre verte (10 à 14 ans) 20 F



Martine GEHIN, *Chut! les chouettes chuchotent*, illustrations de Martine Rayer, impression encre mauve (6 à 10 ans) 28 F



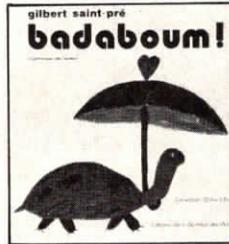
André LAUDE, *Animalphabet*, couverture et illustrations de J. Ghin, impression encre verte (8 à 10 ans) 20 F



Brigitte LEVEL, *L'Arche de Zoé*, illustrations de Georges Lin, préface de Pierre Menanteau, impres. encre bleue (5 à 6 ans) 20 F



Jean ROUSSELOT, *Petits poèmes pour cœurs pas cuits*, dessin de couverture de Anne Orizet, impres. encre rouge (8 à 10 ans) 25 F



Gilbert SAINT-PRE, *Badaboum!*, couverture de Isabelle Breton, impres. encre verte (5 à 6 ans) 25 F



Pascale PAUTRAT et Jacqueline SALOUADJI, *Fête comme nous*, couverture de Isabelle Mallet, impres. encre bleue (10 à 14 ans) 28 F



Paul VINCENSINI, *Qu'est-ce qu'il n'y a?*, illustrations de Anne Dunoyer, impression encre bleue (6 à 10 ans) 20 F

Indiquer, dans chacune des cases, la quantité désirée.

BULLETIN DE COMMANDE

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Règlement ci-joint à l'ordre des EDITIONS SAINT-GERMAIN-DES-PRES : Chèque bancaire CCP Mandat-carte

Participation aux frais d'expédition 5 F Signature

à retourner aux Editions Saint-Germain-des-Prés - 70, rue du Cherche-Midi. 75006 Paris - Tél. : 544.49.37

à votre service

sorties et voyages collectifs d'élèves

Dans nos deux derniers numéros nous avons examiné les problèmes de responsabilité et de surveillance que posait l'introduction de méthodes pédagogiques nouvelles et les textes réglementaires qui avaient été pris dans ce domaine. Il nous reste à évoquer aujourd'hui le cas particulier des sorties et des voyages collectifs d'élèves et des accidents de service et du travail qui peuvent survenir aux personnels des établissements scolaires de premier et de second degré au cours de ces activités. Une réglementation très précise est en effet prévue et celle-ci intéresse également les collaborateurs bénévoles associées éventuellement à ces diverses activités extérieures.



LES SORTIES D'ELEVES, les voyages scolaires sont vivement recommandés par les Instructions officielles comme moyen privilégié de rattacher les activités de la classe au milieu environnant. Mais l'organisation de ces sorties et voyages ne laisse pas de poser bien des problèmes aux enseignants et aux chefs d'établissement, car elle met en jeu la responsabilité civile des maîtres et personnels d'encadrement. Nous avons vu que la loi du 5 avril 1937 et la circulaire du 30 septembre 1968 apportent un transfert automatique, dans tous les cas, de la responsabilité civile des membres de l'enseignement public à l'État, mais sous réserve de la mise en œuvre des dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des élèves : organisation matérielle des groupes d'élèves, mode de surveil-

lance, moyens de déplacement, horaires, itinéraires, etc.

La circulaire du 31 décembre 1968 précise dans le détail les obligations des organisateurs qui sont rappelées et approfondies dans une autre circulaire, du 20 août 1976, dont une large partie est consacrée aux voyages, en France et à l'étranger.

La sortie ou l'enquête ou le voyage collectif, prévus par un maître, doivent être connus du chef d'établissement et le plan de l'opération doit avoir été, au préalable, approuvé par lui ou, dans certains cas, par l'autorité hiérarchique compétente. Cette disposition s'applique aux sorties et voyages organisés aussi bien pendant le temps scolaire qu'à ceux qui ont lieu pendant les vacances, lorsque ces derniers gardent leur caractère scolaire. Le plan de sortie ou

de voyage doit prévoir, en particulier, les moyens de déplacement, les horaires et les itinéraires. L'autorisation parentale est obligatoire pour les voyages d'enfants mineurs.

Tout projet de sortie de longue durée ou de voyage suppose une concertation aussi large que possible avec les parents, les élèves et les maîtres. On veillera à ce que le projet n'ait en aucun cas pour conséquence une ségrégation des élèves en fonction des ressources financières de leur famille ; il ne devra pas avoir pour résultat de priver les enfants demeurés dans l'établissement des cours qui doivent normalement leur être dispensés et la nécessité absolue de ne causer à l'élève aucune fatigue excessive ne sera pas perdue de vue. Le mode de financement de l'opération (participa-

tion des parents, d'associations, des collectivités) devra être préparé avec soin.

Si la préparation et l'organisation pratique de la sortie ou du voyage peuvent être le fait des enseignants, le chef d'établissement — qui doit approuver le projet — conserve la responsabilité entière de l'opération et des engagements qu'elle exige avec les administrations et organismes extérieurs (collectivités locales, sociétés de transport, organismes de voyages, etc.).

En ce qui concerne les voyages, les Instructions rappellent que « le voyage n'est pas une fin en soi. Il est un moyen pour atteindre un objectif éducatif. Il doit être considéré à ce titre comme l'un des types d'activités qui s'inscrivent dans le cadre d'une pédagogie renouvelée. Il importe donc qu'il réponde à des critères pédagogiques et éducatifs ». La préparation pédagogique du voyage ou de la sortie pourra comporter l'établissement préalable d'un schéma d'enquête, une recherche de documents, une répartition des tâches entre les participants. L'exploitation ultérieure sera recherchée et tous les voyages feront l'objet d'un compte rendu au responsable au chef d'établissement.

Mais venons au détail de l'organisation même des sorties et voyages pour mettre à l'abri les membres de l'enseignement public de toute responsabilité civile.

La liste nominative des élèves composant le groupe doit être établie avec les adresses et numéros téléphoniques des personnes responsables. Cette liste est confiée au maître accompagnateur ou à l'un des membres du groupe désigné comme responsable. Le responsable doit

connaître le numéro téléphonique de l'établissement et celui de l'hôpital de rattachement ; il reçoit des instructions écrites sur la conduite à tenir en cas d'accident, instructions qui peuvent avoir, d'ailleurs, un caractère permanent, indépendant de la sortie ou du voyage ou qui peuvent appeler l'attention sur certains points particuliers.

L'organisateur doit prévoir le mode de surveillance ; cela n'implique pas que le maître ou le surveillant accompagne nécessairement le groupe d'élèves, dans le cas d'une sortie ou d'une enquête banale. Par exemple, si trois élèves sont chargés d'une enquête au bureau de poste de la commune, on comprendrait mal qu'un surveillant reste avec eux pendant tout le temps de l'enquête. L'essentiel est que ces élèves reçoivent des consignes et que l'un d'eux soit désigné comme responsable ou soit volontaire pour prendre cette responsabilité. A ce propos, il faut rappeler que la circulaire ministérielle du 12 août 1946 affirme que l'Etat « ne saurait engager contre l'élève surveillant une action récursoire du type de celle qui peut être intentée contre le surveillant fonctionnaire lorsque celui-ci s'est rendu coupable d'une faute personnelle ».

Cette même circulaire ajoute que « les fonctionnaires qui ont organisé le groupe d'élèves et son mode de surveillance ne sauraient [...] être mis en cause devant la juridiction civile, puisque c'est l'administration supérieure qui, par ses règlements et ses instructions, recommande l'emploi de telles méthodes d'éducation. Leur responsabilité ne peut avoir qu'un caractère administratif, c'est-à-dire qu'elle peut comporter exclusivement une suite disciplinaire et non judiciaire — et ceci, du reste, dans le seul cas où l'organisation même du groupe et le choix de

l'élève surveillant auraient été faits avec une absence totale de discernement qui constituerait une faute lourde de la part du chef d'établissement ou d'un de ses subordonnés ». Une autre circulaire, du 9 février 1955, a confirmé ces dispositions.

L'encadrement optimal des élèves pendant les sorties dans et hors de l'agglomération, l'organisation de la surveillance, les précautions à prendre sont définis par la circulaire du 31 décembre 1968 ci-dessus. Mais, pour les voyages collectifs d'élèves, c'est le chef d'établissement qui a la charge d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaires, compte tenu de l'importance du groupe, de la durée du déplacement, des difficultés ou risques que peut comporter le parcours suivi par les élèves.

La circulaire du 16 septembre 1974 sur les accidents de service et du travail des personnels des établissements scolaires des premiers et seconds degrés rappelle que certaines activités éducatives, qui pourraient être considérées jusqu'ici comme des activités accessoires, doivent désormais s'intégrer dans une conception plus large du service public d'éducation ; elles font partie des obligations et charges des enseignants.

a) Seront donc considérés comme accidents de service pour les personnels titulaires et stagiaires et comme accidents de travail pour les autres personnels ceux qui surviennent au cours d'une activité organisée, dans ses principes et ses modalités, dans le cadre de la réglementation en vigueur. Deux types d'activités scolaires doivent être distinguées, selon que l'enseignant exerce ses activités avec ses élèves ou sans ses élèves :

Les activités avec les élèves peuvent être de différentes formes :

- activités scolaires proprement dites organisées dans l'école ou l'établissement pendant les horaires de classe ;

Pour compléter l'information donnée dans cet article, nos lecteurs pourront se reporter utilement à deux publications particulièrement documentées sur ce sujet :

- **Sorties et voyages éducatifs** (OCCE, 101 bis, rue du Ranelagh, 75016 Paris - 1977) ;
- **Guide des sorties d'élèves** (CRDP d'Amiens, 33, rue des Minimes - 1975).

- classes de neige, de mer, classes vertes ;
- activités organisées au titre du tiers temps pédagogique ;
- activités entreprises pour l'utilisation du contingent horaire de 10 % ;
- activités parascolaires directement organisées dans le cadre de l'établissement par les foyers éducatifs, les associations sportives scolaires, les coopératives scolaires, les cantines scolaires, les études surveillées ;
- échanges internationaux de professeurs et d'élèves, réalisés dans le cadre des appariements définis par la circulaire du 10 mai 1974.

Même si les activités énumérées ci-dessus sont poursuivies avec les moyens techniques ou le relais financier d'une association privée, elles doivent être considérées comme entrant dans le cadre de la mission du service public d'éducation confiée aux enseignants dès lors qu'elles constituent un prolongement normal et pédagogiquement souhaitable de leurs fonctions et qu'elles sont conformes à la réglementation en vigueur.

La même notion d'activité de service s'applique aux sorties et voyages éducatifs organisés en France ou à l'étranger par l'établissement scolaire, même pendant les jours de congé ou les vacances, dans la mesure où l'enseignant s'y trouve en service.

Par activités exercées sans les élèves, il faut entendre celles que constituent les démarches pour préparer l'activité des élèves (prise de contact préalable, reconnaissance des lieux en vue d'une sortie ou d'un stage, contrôle de l'activité des élèves effectuant un stage en entreprise, etc.) et aussi la participation aux stages de formation ou de recyclage organisés par les autorités académiques.

b) Pour les accidents qui surviennent au cours d'une activité accessoire au service public d'éducation, il faut encore distinguer deux éventualités :

- si l'activité accessoire est exercée pour le compte d'une collectivité

publique autre que celle à laquelle appartient l'enseignant titulaire ou stagiaire, l'accident doit être réparé comme s'il était survenu au cours de l'activité principale ;

- si l'activité accessoire est exercée pour le compte d'une association privée participant au service public d'éducation, l'accident sera réparé comme précédemment s'il s'agit de certaines associations péri ou post-scolaires dont la liste doit être incessamment fixée par arrêté. En attendant, la réparation sera celle des accidents du travail ou de l'assurance souscrite par l'association.

c) Enfin, les accidents qui surviennent au cours d'activités sans lien avec le service et exercées à titre personnel par l'enseignant ne donnent pas lieu à l'application de la réglementation sur les accidents de service ou du travail des agents de l'Etat.

Enfin se pose le problème des collaborateurs bénévoles. La circulaire du 20 août 1976 traite de ce problème. Elle rappelle que les directeurs d'école et les chefs d'établissement ont la possibilité d'autoriser des personnes étrangères, et notamment des parents d'élèves, à prêter leur concours au personnel enseignant lors d'une sortie ou d'un voyage collectif d'élèves.

Les personnes qui proposent ainsi leur collaboration et qui participent, avec l'accord du chef d'établissement ou du directeur d'école, à l'encadrement des élèves sont considérées comme collaborateurs occasionnels du service public d'enseignement et peuvent obtenir de l'Etat des dommages et intérêts pour les dommages subis par eux à l'occasion de ces activités. En ce qui concerne les dommages causés ou subis par les élèves, les collaborateurs bénévoles sont assimilés aux membres de l'enseignement public. L'action récursoire de l'Etat peut s'exercer à leur rencontre en cas de faute lourde sans aucun rapport avec l'action éducative.

René Guy

■ Le B.O. n° 22 bis du 9 juin 1977 est entièrement consacré à cinq circulaires datées du 29 avril 1977, qui définissent les objectifs et instructions relatifs à l'enseignement dans les collèges : français, mathématiques, langues vivantes, allemand, anglais.

on recrute

■ DES INSPECTEURS DEPARTEMENTAUX de l'Education nationale. Il faut retenir que :

- l'examen probatoire du CRIDEN, session de 1977, aura lieu le 9 novembre 1977 et que le registre des inscriptions sera ouvert jusqu'au 1^{er} août 1977, dans les rectorats, missions culturelles, etc.

- l'épreuve écrite du CRIDEN (session de 1978), aura lieu le 8 février ; le registre des inscriptions est ouvert jusqu'au 30 septembre 1977, dans les rectorats, missions culturelles, etc.

(Arrêtés du 23 mai 1977, circulaires du 1^{er} juin 1977 - B.O. n° 22)

on fixe

■ LE MONTANT DES BOURSES d'enseignement supérieur pour 1977-1978 ; voici les nouveaux taux au 1^{er} octobre 1977 :

• 1 ^{er} échelon	3 708 F
• 2 ^e échelon	4 284 F
• 3 ^e échelon	4 842 F
• 4 ^e échelon	5 418 F
• 5 ^e échelon	5 994 F
• 6 ^e échelon	6 570 F
• 7 ^e échelon et allocations d'études de 1 ^{re} année de 3 ^e cycle	7 146 F
• Bourses d'agrégation	7 722 F

Les montants des bourses auxquels peuvent prétendre les étudiants qui reprendront leurs études au cours de l'année universitaire 1977-1978 après avoir accompli le service national s'élèvent pour le :

• 1 ^{er} échelon à	5 562 F
• 2 ^e échelon à	6 255 F
• 3 ^e échelon à	6 921 F
• 4 ^e échelon à	7 623 F
• 5 ^e échelon à	8 316 F
• 6 ^e échelon à	9 009 F
• 7 ^e échelon et allocations d'études de 1 ^{re} année de 3 ^e cycle à	9 702 F
• Bourses d'agrégation à	10 395 F

(Circulaire du 2 juin 1977 - B.O. n° 22)

sciences des hommes et du monde

Jacques Ruffié

De la biologie à la culture

Flammarion, 594 p., 90 F

Le titre l'indique, cet ouvrage se présente comme une synthèse de sciences très souvent séparées : les sciences biologiques et les sciences de l'homme, les premières traitant de la nature, les secondes de la culture.

Un tel projet de synthèse n'est pas neuf et les difficultés que doit affronter celui qui se risque sur cette voie sont bien connues. La première tient au développement inégal des deux sciences. S'il y a mariage de la biologie et des sciences de l'homme, quel type de communauté peut-il être engendré par cette synthèse ? Le risque extrême et néanmoins banal, c'est que la biologie soit à la recherche d'un supplément d'âme et les sciences de l'homme d'une crédibilité. La seconde difficulté tient à l'inégale compétence des lecteurs potentiels : à quel niveau de vulgarisation dans chaque science faut-il se situer pour être compris du plus grand nombre sans abdiquer les prétentions scientifiques de l'ouvrage ? Pour sa grande part, Jacques Ruffié a évité ces obstacles et nous donne un ouvrage à la fois clair et rigoureux, quel que soit le type de lecteur.

Nous ne saurions présenter les conclusions de ce livre en quelques lignes ; nous en retiendrons seulement l'une des plus percutantes : la notion de race n'a pas de fondement (p. 407) et l'auteur démontre, en des pages vigoureuses, la fausseté scientifique des discours antisémites et racistes de toute sorte.

L'ouvrage s'achève par une ouverture prospective sur l'avenir, qui nous semble une partie plus faible. Cela tient sans doute à la personnalité de Jacques Ruffié, plus biologiste que sociologue, et au développement encore modeste des sciences sociales. Au terme de la lecture est posée,

par l'inégale valeur des parties, la question de l'approche pluridisciplinaire : à quelles conditions est-elle féconde ? Dans quelle mesure n'est-elle pas l'occasion de légitimer des connaissances vagues et l'idéologie dominante par la proximité d'une « science admirable » et incontestable ?

M. Decailot, E. Preteceille,
J.-P. Terrail

Besoins et mode de production

ESF, 286 p., 20 F

Parmi les notions passe-partout qui permettent les édifices interprétatifs les plus scabreux et les élucubrations « théoriques » les plus mystificatrices, la notion de besoin occupe une place d'honneur. Dans le domaine des sciences de l'éducation, son rôle, comme obstacle à la compréhension rigoureuse des fonctions économiques de la formation, est particulièrement net.

Cet ouvrage constitue une intervention importante pour replacer enfin la problématique du besoin dans une optique plus globale, celle du mode de production, de son histoire et des rapports sociaux correspondants. Un livre décapant, souvent ironique, et qui n'hésite pas à s'attaquer à quelques-unes des modes théoriques « de diversion » qui fleurissent actuellement et qui, à force de rhétorique, prennent la place d'études scientifiques et rigoureuses.

Sur un point toutefois nous contesterons l'analyse de J.-P. Terrail : la lecture qu'il effectue des travaux de Pierre Bourdieu aboutit selon nous à un mauvais procès, d'ailleurs mal instruit : on n'a pas le droit de dire que la sociologie de Bourdieu autonomise les rapports symboliques puisque, au contraire, l'un des soucis de cette sociologie est d'étudier, dans leur spécificité, les médiations par lesquelles s'opère la liaison entre

les rapports de production et pratiques culturelles (l'école étant l'une de ces médiations).

A cette réserve près, voici un ouvrage qu'enseignants et chercheurs devraient lire avec attention avant de spéculer sur le besoin en général, et le besoin éducatif en particulier.

François Mariet

Marcel Postic

Observation et formation des enseignants

PUF, coll. « Pédagogie d'aujourd'hui », 336 p., 64 F

La leçon modèle est morte. Pourtant il faut bien que le formé à la pédagogie puisse observer une classe. Il ne peut le faire valablement que si l'observation est armée : qu'observe-t-on et comment observe-t-on ? C'est le seul moyen d'aller vers des points de repères aussi objectifs que possible. Il n'y a qu'à cette condition que l'observé (volontaire) peut adhérer à l'observation et définir l'orientation à donner à son action.

C'est pourquoi Marcel Postic s'attache à une observation des actes pédagogiques et des fonctions de l'enseignant et compare les résultats obtenus dans une observation des professeurs de lycée, de CET (stagiaires et d'application), de CES. Il va de soi que cet instrument est très formateur car l'observé, en ayant connaissance et préparant une séquence de classe avec ses observateurs, va être amené à définir ses objectifs et à privilégier certaines fonctions ou modes d'intervention (encadrement, information, éveil) propres à les atteindre. La situation de formation et de changement naît alors de la congruence existant entre le type voulu de comportement et le type manifesté. La « grille d'observation » devient alors une véritable technique d'analyse de la façon au service de

la formation, permettant en outre de comparer des états successifs, donc donnant à l'enseignant la possibilité de contrôler son évolution.

Par la qualité de l'information théorique apportée, la rigueur de la démarche et la clarté de l'exposé, cet ouvrage est à mon sens indispensable à ceux qui désirent que les formés à la pédagogie passent d'un vécu pédagogique à son perçu. Ecrit à partir d'une expérience de formation des professeurs de sciences, il conviendrait évidemment de l'adapter à l'enseignement élémentaire ou à d'autres disciplines ; mais cela aussi c'est de la formation...

Christian Cousin

Henri Noguères

**La vie quotidienne
au temps du Front populaire**

Hachette, 312 p., 38 F

Henri Noguères avait vingt ans en 1936 et il a bonne mémoire. C'est dire que sa « Vie quotidienne au temps du Front populaire » se distingue des autres volumes de cette collection bien connue par un ton personnel qui n'est pas sans charme : l'historien se souvient d'avoir été un témoin et même un acteur. En fait il ne s'agit pas tellement de l'histoire de ces mille jours (du défilé du 14 juillet 1936 à la chute du deuxième ministère Blum, le 8 avril 1938) que de coupes verticales dans cette courte et riche, faut-il dire révolution ? Pour l'auteur, le mot convient, au moins par certains bouleversements apportés dans la condition des travailleurs, dans les loisirs, dans la culture. Et, ne l'oublions pas, c'est aussi l'époque où le siècle s'est mis en marche : apparition sur le marché de la « radio », premières émissions de télévision (qui portaient à 40 km l), démocratisation de l'automobile, début de l'explosion des voyages aériens...

Le passé s'éloigne vite de nous, et bon nombre de jeunes lecteurs seront sans doute étonnés de voir comment on vivait (encore assez mal) en France il y a quarante ans, et surtout peut-être dans quel climat de violence politique, où, contre les espoirs légitimes des moins favorisés, les prétendus défenseurs de l'ordre ne reculaient même pas devant l'assassinat direct (qu'on se reporte aux « exploits » de la « Cagoule ») ou indirect (la campagne de calomnies qui poussa Roger Salengro au suicide).

Temps déjà lointains peut-être, mais qu'Henri Noguères a parfaitement su rendre vivants pour nous, et dont la leçon ne devrait pas être perdue.

Pierre-Bernard Marquet

Marcel Lachiver

Deux mille ans d'histoire de France

Hachette, 160 p., 43 F

Enfin une « Histoire de France » qui ne se limite pas aux rois ou aux guerres ! L'auteur n'oublie pas les événements : des tableaux chronologiques les rappellent ; ni les individus : des portraits (pas toujours réussis d'ailleurs) les présentent au fil des pages. Mais il insiste surtout sur

l'aventure d'un peuple, l'évolution du mode de vie sous l'influence des découvertes, des révolutions, des changements de mentalités. D'excellents dessins, réalistes et bien commentés, illustrent l'ouvrage. On regrettera néanmoins l'absence de documents historiques réels (photographies de monuments, de tableaux, d'armes, d'objets divers, images d'actualités...). Ils auraient confronté le lecteur avec les sources à partir desquelles l'historien élabore son discours (réduites ici à des extraits de textes placés dans la marge).

Ce livre s'adresse aux jeunes, mais il intéressera aussi ceux qui le sont moins. C'est une tentative hygiénique, d'un de ces rares universitaires qui s'intéressent aussi aux enseignements élémentaire et secondaire, pour entretenir le goût pour une histoire trop souvent défigurée dans un souci commercial.

R. Cornevin

L'histoire de l'Afrique

T. II : L'Afrique précoloniale

Payot, 668 p., 100 F

Deux ans après la parution du tome III, le tome II de *L'histoire de l'Afrique* en quatre volumes fait l'ob-

pour les classes de biologie

Nous avons déjà signalé ici les qualités des fascicules « Thèmes Vuibert Biologie », en rendant compte des premiers titres parus dans cette originale et pratique collection. Disons que chacune de ces brochures illustrées fournit aux enseignants et aux élèves concernés (pour ces derniers, il s'agit tout particulièrement des élèves des classes de sixième et de cinquième) une documentation textuelle et iconographique abondante à partir d'un thème bien précis et délimité, tel que : **Le rivage marin**, **La forêt vivante**, **La lumière et la vie**, etc.

Quatre nouveaux titres viennent tout récemment de compléter cette collection : **L'art du camouflage**, par Guy Marchal ; **Quand le milieu devient défavorable**, par Pierre Vincent, plaquette dans laquelle on apprendra que, si « la vie active » se limite entre 0° et 50°, « la vie possible » de certains organismes se situe dans un créneau bien plus large, dont le minimum est de l'ordre de -200° et le maximum de +80° ; **L'étang**, par Serge Boutinot ; enfin, **La croissance**, par Ginette et Michel Thomas (chaque volume : 32 pages illustrées, 10 F).

Notons que ces premières bases documentaires indiquent, en fin de volume, des éléments de bibliographie destinés à ceux qui voudraient approfondir l'étude du thème traité.

Ces petits volumes fort utiles peuvent être acquis avec une série de douze diapositives complétant les sujets illustrés dans le corps de l'ouvrage.

Rappelons aussi que les éditions Vuibert publient également deux autres séries de formule semblable : « Thèmes Nature » et « Thèmes Physique ».

P. F.

les nouveaux

jet d'une seconde édition. Il étudie le continent africain du XVI^e au XIX^e siècle entre le début de l'expansion européenne et l'installation effective d'administrations coloniales dans des territoires fixés par les puissances étrangères. La première partie présente l'histoire de l'Afrique noire au sud du Sahara. L'auteur analyse ensuite la pénétration européenne dans cette partie du continent, en insistant particulièrement sur la traite. La troisième partie étudie l'Égypte et le Maghreb du XVI^e siècle à la conquête européenne. Enfin, un long chapitre examine les rapports de l'Europe et de l'Afrique au XIX^e siècle à travers la traite, les missions, les explorations, la conquête et le partage du continent.

Une abondante bibliographie, un index fourni, et des tableaux chronologiques complètent cet ouvrage qui reste un document de référence pour une histoire surtout événementielle.

Yves Lacoste
Géographie du sous-développement
 PUF, 292 p., 55 F

Construire et expliquer la carte de ce qui est appelé « le sous-développement » sans se limiter aux habituelles oppositions entre les P.I.B., les régimes alimentaires, les pourcentages de ruraux, préciser un outillage conceptuel protéiforme (« pays sous-développés », « périphérie », « tiers monde... ») expression d'une entreprise confusionniste et démobilisatrice, tels sont les objectifs d'Yves Lacoste dans ce nouvel ouvrage précédé d'une analyse critique du texte initial paru en 1965.

A l'occasion de cette analyse, le lecteur trouve d'intéressantes réflexions sur la fonction de la géographie et le rôle éventuel des géographes. Le sous-développement est présenté à travers ses manifestations classiques, mais la réflexion politique, sur laquelle l'auteur insiste d'ailleurs avec beaucoup d'honnêteté dans son introduction, le conduit à dépasser ce niveau d'analyse pour interpréter le

phénomène en termes de développement dialectique, de contradictions fondamentales, et le considérer comme une crise majeure du système capitaliste.

Ce livre constitue non seulement un document d'information, mais aussi un instrument pour situer sa réflexion et son engagement face à un problème qui ne doit laisser personne indifférent.

Jean-Noël Luc

Jean Anglade
**La vie quotidienne
 des immigrés de France
 de 1919 à nos jours**
 Hachette, 223 p., 32 F

Cet ouvrage de sciences humaines est aussi un livre d'humanité. En le lisant, on se convainc bien vite que ce n'est pas un penchant pour l'étude statistique qui a poussé le romancier Jean Anglade à l'écrire, mais un ressort bien plus profond, datant — peut-être — du temps où il était enseignant à Tunis, ou, encore plus loin, lorsque, enfant, il eut pour compagnon de jeux le petit Saïd ben Taieb.

Si ce volume n'a donc rien d'une thèse, il n'en est pas moins, à sa manière sensible, une source incomparable d'informations sur les motifs qui ont fait de quelque six millions d'hommes issus de pays très divers des immigrés, sur leurs difficultés, leur vie quotidienne, leurs détresses et leurs espoirs, et ceci grâce à des témoignages recueillis de première main.

Au X^e siècle, Etienne I^{er} de Hongrie s'adressait de la sorte à son fils : « Ne manque jamais d'équité ni de bonté envers les étrangers qui sont venus se fixer ici. Traite-les avec bienveillance, afin qu'ils se sentent mieux chez toi que dans n'importe quel autre pays. »

En ouvrant son étude par ces lignes, Jean Anglade nous rappelle ainsi le devoir qui incombe à l'État vis-à-vis des étrangers et l'attitude qui devrait être celle de chacun de nous à leur égard.

Pierre Ferran

AUTOMNE 1976 : c'est le moment que choisissent près de 50 magazines pour sortir leur première livraison. Neuf mois plus tard, une bonne partie des feuilles d'automne sont déjà tombées : *Sortir*, *Scoop*, *La Gazette libérale et avancée*... Dans une presse que l'on décrit souvent comme malade, les créations de titres ne manquent pas. Beaucoup d'appelés, peu d'élus. Des nombreuses publications nées en 1975, trois se sont vraiment imposées : *Le Nouvel Economiste*, *Lire* et *Jacinte*.

Aujourd'hui, il est temps de faire le point sur cette presse « cuvée 1976 ». Dans une étude brillante et documentée, Jean-Louis Servan-Schreiber esquisse un premier classement (1). Quatre groupes se précisent déjà : les échecs, ceux qui s'essouffent, les essais réussis mais à transformer, enfin le succès de l'année. Qu'est-ce qui fait courir tous ces nouveaux éditeurs ? La certitude d'avoir découvert un créneau miracle où ils pourront régner en maître.

L'échec le plus instructif de la saison restera celui de *Sports magazine* projet ambitieux soutenu par André Rousselet le propriétaire des taxis G 7 et le confident de François Mitterrand. Le journal durera cinq mois. Malgré une publicité de lancement notable — 4,5 millions de francs —, le premier numéro ne trouve que 43 000 acheteurs. Il en fallait 100 000 pour permettre l'équilibre financier. Cet hebdomadaire vendu 5 F ne séduira pas son public parce qu'il préfère les commentaires aux résultats. Et aussi, paradoxalement, parce que ses promoteurs ne s'intéressent pas personnellement au sport. L'aventure coûtera plus de 6 millions de francs à André Rousselet.

magazines

Parmi les essoufflés, se situent les rejets de maisons d'édition puissantes. Le 28 septembre dernier, la Librairie Hachette lance un nouvel hebdomadaire. Une surprise, car la vieille dame du Boulevard Saint-Germain avait surtout mis en sommeil des publications au cours des dernières années : suppression de *Top* ou de *Lectures pour tous*, vente de *Réalités* et d'*Entreprise...* Avec *Vivre*, Hachette souhaite mettre à la disposition des femmes de la région parisienne un hebdo-guide. Des méchantes langues suggèrent que la Librairie teste un produit de substitution pour *Elle*. Malgré une importante campagne, *Vivre* ne se vend qu'à 30 000 exemplaires, soit juste le tiers de ce qui est nécessaire pour équilibrer. Et surtout la publicité se fait désirer. Pour trouver un nouveau souffle, en décembre, *Vivre* change de format et devient mensuel. En dépit d'excellents numéros sur le salaire des femmes ou sur l'inégalité des vacances, le journal n'est pas parvenu à percer. On dit que la Librairie Hachette chercherait un partenaire pour développer cette publication à la rentrée.

Autres enfants chétifs de la nouvelle presse, les deux jeunes magazines de télévision, *Top Télé* et *Télé Star*. Bien qu'ayant atteint des diffusions non négligeables, 250 000 pour le premier, 400 000 pour le second, ils n'ont pas franchi la barre des 500 000 exemplaires, seuil minimal pour leur prospérité. Soutenu par Europe 1 et *Ici Paris* pour *Top Télé* et appuyé par le groupe Week-end publications pour *Télé Star*, ces deux hebdomadaires ont exigé un investissement de près de 10 millions de francs pour être maintenus à flot.

Parmi les tentatives en bonne voie figurent un produit de diversification

et deux créations authentiques. En septembre 1976, le groupe catholique Bayard-Presses lance *La Table*, un mensuel d'écologie gastronomique. Avec un coût de lancement de 4 millions de francs, *La Table* parvient à obtenir un public de près de 100 000 acheteurs moitié au numéro, moitié par abonnement. Seule faiblesse de l'opération, un marché publicitaire réduit. Deux jeunes éditeurs sont sur le chemin de se frayer une petite place dans le gotha de la presse. Une femme, Elisabeth Lefebvre, trente et un ans, a réussi coup sur coup la sortie de *Jacinte* en 1975, celle d'*Enfants magazine* en 1976. Et consécration en 1977 : elle rachète à Daniel Phillipachi 20 ans. Trois mensuels qui dépassent déjà les 100 000 exemplaires vendus chacun. Trois atouts dans son jeu : une rare intelligence du marché, un mari éditeur de *Stratégies*, un appui promo-américain à Paris, Tom Moore. En un américain à Paris, Tom Moore. En juin 1976, il sort dans la clandestinité un bimensuel en anglais, *The Paris Metro*. Désormais, il en diffuse 30 000 exemplaires dont les deux tiers à des Français (2).

Vainqueur incontestable de la coupe de la presse 1976, les Editions de France. Jean-Louis Servan-Schreiber retrace ainsi l'irrésistible ascension de « *Jean-Dominique Nouailhac, trente-trois ans, qui, fort d'un premier succès en 1974 avec Karaté, fait le triple saut périlleux en 1976 avec Onze en janvier, Première suivi de Science-fiction magazine en novembre.* » Ce jeune loup vend chaque mois près d'un demi-million d'exemplaires de son mensuel consacré au football. Plein de projets, il crée des filiales en Allemagne et en Espagne. En mai 1977, coup de théâtre, sa société dépose son bilan. Un trou de près de 20 millions de francs. L'Idi et Bayard-Presses reprennent *Onze*. Pour les Citizen Kane en herbe, la roche Tarpéienne est près du Capitole.

Jean C. Texier

(1) *L'Expansion*, mai 1977.

(2) *Presse Actualité*, mai 1977.

sur votre agenda

colloque

■ **L'ouverture des universités aux travailleurs.** Sur ce thème, l'université de Paris VIII organise un colloque du 23 au 25 juin. Son objectif est de procéder à une confrontation approfondie des expériences de plusieurs pays. Les débats porteront principalement sur les trois thèmes suivants : les procédures de sélection, d'orientation et d'accueil ; l'adaptation des contenus des programmes et des méthodes d'enseignements en fonction de la situation spécifique des travailleurs : expériences professionnelles, niveaux de connaissance, besoins de formation professionnelle, adaptation aux besoins de formation ; les objectifs sociaux de l'ouverture aux travailleurs. La représentation d'expériences de plusieurs pays (Allemagne, Canada-Québec, Chili, France, Italie, Grande-Bretagne, Mexique, Vénézuéla) est attendue. Pour tous renseignements et inscriptions : Mme T. Thévenin, département des sciences de l'éducation, Université de Paris VIII-Vincennes, route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12. Tél. : 374-12-50, poste 347.

rencontres

■ **La communication : une approche centrée sur la personne.** Sur ce thème, The Facilitator Development Institute organise un atelier les 17, 18 et 19 juin. Animé par Charles Devonshire et Brian Thorne, il se propose d'être un lieu d'échange et d'expérience sur des notions et des pratiques dont l'objectif est d'aider des individus à s'orienter personnellement et à s'épanouir. L'atelier fonctionnera alternativement en groupes restreints et en réunions générales. En plus du thème principal, des options seront offertes dans la limite du temps disponible. La langue utilisée sera l'anglais ainsi que le français avec l'aide de participants-interprètes bilingues. Montant de l'inscription : 500 F, comprenant l'atelier ainsi que quatre repas. Pour tous renseignements complémentaires : Mme Schild, Bureau FDI, 7, rue du Débarcadère, 75017 Paris. Tél. : 754-27-30.

■ **La XVI^e Rencontre nationale des enseignants de chimie,** organisée par l'unité d'enseignement et de recherche de formation des maîtres de l'Université des sciences et techniques du Languedoc, se tiendra du 30 juin au 2 juillet prochain à

Montpellier. Deux thèmes ont été retenus au programme de ces journées : **Formation initiale et permanente des maîtres et Interdisciplinarité**. Ils seront abordés par les conférenciers suivants : D. Harris, du Chelsea College (Londres); M. Maurin, Université des sciences et techniques (Montpellier); M. Soussan, université Paris-Sud (Orsay); E. Kahane, Université scientifique et médicale (Grenoble) et R. Lallez, Ecole normale supérieure (Saint-Cloud). Renseignements : Mme Cros, laboratoire de chimie-physique, Université des sciences et techniques du Languedoc, place E.-Bataillon, 34060 Montpellier. Tél. : 63-91-44, poste 321.

■ **Le Comité de liaison pour la formation des maîtres** organise, du 4 au 12 juillet à Rouen, une « Université d'été : pour la formation des maîtres ». Il s'agit, non pas de compenser les carences du système actuel, mais de permettre aux participants de réfléchir sur la légitimité, les fondements implicites et explicites ainsi que sur les possibilités d'évolution des pratiques éducatives, et de développer les principes et les modalités d'une politique de formation initiale et continue des maîtres que les enseignants se réapproprient enfin. Ouverte en priorité aux enseignants de Haute-Normandie, elle pourra en accueillir d'autres régions. Frais d'inscription : 100 F pour les titulaires, 50 F pour les maîtres auxiliaires et étudiants; hébergement par le CROUS : repas, 9 F; chambre, 18 F. Renseignements et inscriptions : Université d'été, Service de formation continue, boulevard de Broglie, 76130 Mont-Saint-Aignan.

stages

■ **Le Groupe français d'éducation nouvelle propose ses grands stages de septembre « Pour l'école demain »**. Ils ont pour objectifs de développer dès maintenant l'action contre l'échec scolaire des enfants de travailleurs et de préparer l'école demain, celle du changement politique. Ils sont ouverts à tous ceux qui se sentent partie prenante dans la transformation de l'école. D'une durée de trois à quatre jours, ils se tiendront en général dans la semaine précédant la rentrée scolaire. Pour recevoir la liste détaillée des stages : GFEN, 24, avenue de Laumièrre, 75019 Paris. Tél. : 208-70-00.

■ **« Peuple et Culture » propose : une semaine de travail**, du 4 au 9 septembre à Lille sur les thèmes : le champ éduca-

tif français; les méthodes de formation d'adultes; les produits culturels. Ce stage s'adresse aux enseignants, documentalistes, formateurs d'adultes, animateurs, travailleurs sociaux, syndicalistes et militants d'éducation populaire. Le travail se fera en ateliers par l'analyse de pratiques, par des témoignages et par l'utilisation de dossiers documentaires. Les frais d'inscription sont fixés à 200 F pour les individuels et à 500 F lors de la prise en charge par un organisme; les frais d'hébergement sont à la charge des participants; des formules de repas en collectivité seront proposées. **Inscriptions closes le 25 juillet**. Pour tous renseignements : Peuple et Culture Nord, 10, rue de la Paix, 59650 Villeneuve d'Ascq. Tél. : (20) 72-95-60.

exposition

■ **Enseignants et enseignés**, jusqu'au 5 septembre au Musée de Bretagne de Rennes. De nombreux objets et documents appartenant soit au Musée, soit à des collections publiques ou ayant été prêtés ou offerts pour l'occasion, sont présentés autour de cinq thèmes principaux : scolariser; le maître, l'école et la nation; du sarrau au blue-jean; l'école concurrente; la croix et la bannière. Le musée est ouvert tous les jours à l'exception du mardi, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Les associations désirant une visite commentée peuvent se mettre en rapport avec le conservateur chargé de l'animation. Musée de Bretagne, 20, quai Emile-Zola à Rennes. Tél. : (16-99) 30-59-66 ou 36-20-67, poste 761.

vacances - loisirs

■ **Randonnées pédestres sur le Larzac**. Il est proposé de parcourir à pied le Causse du Larzac et de le découvrir par ses sites les plus prestigieux : la cité templière de La Couvertouade et celle de Sainte-Eulalie-de-Cernon, le cirque du Bout du Monde de Gourgas ou celui de Navacelles, mais aussi dans sa vie de tous les jours. Ces randonnées, d'une durée de dix jours, se font par étapes relativement modestes — six heures environ. L'hébergement se fait dans des fermes hospitalières ou dans de petites auberges. Les dates suivantes sont proposées : du 3 au 12 août; du 18 au 27 août; du 1^{er} au 10 septembre. Prix : 860 F comprenant les repas, l'hébergement

et l'accompagnement par un guide. Renseignements : Alain Nicollet, 19, rue Boussairolles, 34000 Montpellier; du 1^{er} août au 10 septembre : Alain Nicollet chez Christiane Pinet, 12230 La Couvertouade par La Cavalerie.

■ **L'été de la danse à Mâcon**. Pour leur séminaire d'été, les Ballets modernes de Paris quittent Avignon pour s'installer — du 6 juillet au 5 août — au Centre d'action culturelle de Mâcon. Deux séminaires sont prévus : du 6 au 20 juillet et du 22 juillet au 5 août. Chacun d'eux s'adresse à ceux qui ont la possibilité de consacrer leur journée entière pendant deux semaines à l'étude de la danse sous différents aspects : technique, pédagogique et créatif. Pour les personnes qui ne peuvent pas suivre le séminaire dans son entier des ateliers sont prévus chaque jour. Ils s'adressent aux enfants et aux adolescents le matin, aux personnes du troisième âge au début de l'après-midi et aux adultes en fin d'après-midi. Ces ateliers sont ouverts à tous, et peut-être plus particulièrement à ceux qui n'ont jamais pratiqué la danse. Pour tous renseignements : Centre d'action culturelle, avenue Charles-de-Gaulle, B.P. 181, 71007 Mâcon. Tél. : (85) 38-79-11.

notez aussi

■ **Prix « Jean Macé » 1977**. La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente décerne, depuis 1958, un prix d'un montant de 3000 F, destiné à couronner un ouvrage (roman ou documentaire) et convenant à des adolescents non encore édités ou paru le 1^{er} juillet 1976. Les adolescents doivent être considérés comme des « pré-adultes ». La littérature qui leur convient n'est pas une littérature enfantine; elle n'est pas nécessairement écrite à leur intention, car, parmi les ouvrages d'imagination, de culture ou d'information, il en est qui, sans leur être spécialement destinés, peuvent leur convenir. Et ce sont des ouvrages de cette sorte que le prix Jean Macé veut signaler à l'attention du public. Les candidats s'engagent à envoyer dix exemplaires au moins si les ouvrages sont imprimés; trois exemplaires dans le cas des manuscrits (minimum : deux cents pages dactylographiées en double interligne). Ils devront s'adresser **avant le 15 juillet** à la Ligue française de l'enseignement, service culturel, département « lecture », 3, rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : 544-38-71.

mobiliier
VS

le mobiliier scolaire le plus vendu en europe

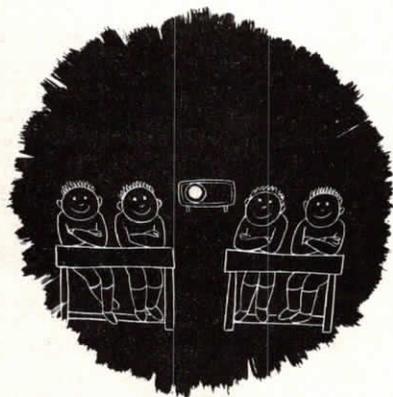


Catalogue et devis gratuits sur demande

mobiliier **VS** s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15

déesse publicité

L'ÉOLIENNE 70, Bd St-Germain, PARIS 5^e Tél. 633.83.20



le film court, **super 8**
une aide visuelle
d'avenir

le cinéma au service de tous
pour la formation, l'éducation
et l'information

- Astronomie
- Mathématiques
- Physique - Chimie
- Technologie
- Economie
- Géographie
- Histoire
- Social
- Arts
- Sports
- Sciences Naturelles
- Sciences Homme



CATALOGUE SUR DEMANDE

**ATELIERS
de la LIGUE
de l'ENSEIGNEMENT**



animés par des artistes et des éducateurs
ayant une expérience de l'éducation permanente.

**ARTISANAT D'ART
à QUIBERON (Morbihan)**

du 18 au 30 juillet ou du 1^{er} au 13 août

Les ateliers (sculpture sur ardoise, émaux sur
cuivre, travail du métal, poterie, sérigraphie) fonc-
tionnent le matin.

**1 200 F par séjour (repas compris)
ou 300 F (frais pédagogiques)**

Après-midi et soirées libres
(la plage est à deux pas)

PEINTURE A CORNIL (Corrèze)
du 4 au 13 juillet

Dans une région choisie pour son calme et la
qualité de ses paysages.

Ouvert aux peintres de tous niveaux.

**Droit de participation 650 F
(hébergement complet et frais pédagogiques)**

Pratique - Informations - Echanges

Renseignements et inscriptions :
L.F.E.E.P. Service culturel

**3, rue Récamier, 75341 Paris Cédex 07
Tél. : 544-38-71**

les jours se suivent...

LUNDI. Les vocations enseignantes sont-elles en baisse ? On le croirait à voir que le nombre des élèves des centres de recrutement des élèves-professeurs (ex-IPES) a diminué de 38 % en 1976-1977 par rapport à l'année 1967-1968. Mais, en réalité, ce n'est pas le nombre des candidats qui a décru, au contraire, c'est le taux des admissions : de 30 % en 1967 à 14 en 1976 pour les disciplines littéraires et de 37 % en 1972 à 14 en 1976 pour les disciplines scientifiques.

MARDI. Le Concours général 1977 aura, cette année, été masculin. Les garçons ont raflé presque tous les prix en composition française, philosophie, histoire, géographie, mathématiques et sciences physiques et naturelles, laissant aux filles les lauriers de langues vivantes (russe exclus), thème latin et version grecque. Et parisien : Henri IV a dix citations, le lycée international de Saint-Germain huit, Jeanson-de-Sailly six et Louis-le-Grand cinq. Viennent ensuite les lycées Pothier d'Orléans et Kléber de Strasbourg (quatre mentions) et le lycée d'Etat des Lombards de Troyes (trois).

MERCREDI. Cette fois-ci c'est juré-promis. Le ministre sera prêt à présenter ses propositions pour la formation des maîtres au début de juillet. Mais, selon ses propres prévisions, il faudra encore quelque six mois pour aboutir à un texte définitif.

JEUDI. Le calendrier du baccalauréat 1977 sera retardé et contracté. Premières épreuves les 21 et 22 juin, sauf philosophie, le 14, et les baccalauréats de technicien, les 15, 16 et 17 juin. Fin des secondes épreuves, au plus tard le 13 juillet. Au total 233 501 candidats : 63 427 en A, 35 888 en B, 45 872 en C, 77 172 en D, 2 545 en D' et 8 597 en E. Proportionnellement les A continuent à baisser (27,2 % contre 28,51 l'an dernier) de même que les B (15,4 contre 19,4) tandis que les C grimpent (19,6 contre 13,79), un peu moins les D-D' (34,1 contre 33,72) et que les E stagnent (3,7 contre 3,54). Les candidats aux BT augmentent aussi : 95 983 contre 90 688 et un maximum de 375 reçus entreront dans 12 classes préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs, 2 de biochimie et 1 de génie chimique, et de 225 dans 9 préparatoires aux écoles de haut enseignement commercial.

VENDREDI. Comme le SNESup à son congrès (voir article ci-contre), le SGEN-CFDT proteste contre les treize projets de décrets sur les carrières universitaires qui préparent, selon lui, « la liquidation des 14 600 assistants et la rétrogradation des 470 chargés d'enseignement ».

SAMEDI. Menacée depuis des années, l'école Decroly (Saint-Mandé), école annexe de l'école normale d'instituteurs d'Auteuil, va-t-elle enfin être sauvée ? Un projet de reconstruction, accepté en haut lieu, n'attend plus que les crédits (8,6 MF), votés depuis 1973, soient réajustés (il faudrait aujourd'hui 13,3 MF) et que l'on sache qui doit mener l'opération, la Ville de Paris ou le département du Val-de-Marne. Au moins on vient de lui proposer de lui confier une expérimentation portant sur des structures scolaires et sur des modules nouveaux d'établissement, à savoir école maternelle, école élémentaire et premier cycle. On imagine mal cette expérience dans des locaux dont il a fallu étayer les murs ! Espérons donc ?

Pierre-Bernard Marquet

une semaine après l'

les car du sup

C'était un congrès
somme toute très sage
qui a réuni,
les 3, 4 et 5 juin dernier,
quelque 350 délégués
du SNESup
(10 300 adhérents)
dans un amphithéâtre
de l'université
Pierre et Marie-Curie
à Paris.

La tendance majoritaire,
Action syndicale
(proche des communistes),
est sortie renforcée
de ces journées
tandis qu'Alain Roux,
parvenu à la fin
de son mandat, a été
remplacé au poste de
secrétaire général
par Pierre Duharcourt,
professeur de sciences
économiques à Reims.

L'essentiel des débats
a porté sur les treize
projets de décrets
sur les carrières
dans l'enseignement
supérieur, que le SNESup
a pris la décision
de combattre avec force.

autre

rières érieur

UNE GIGANTESQUE BANDEROLE, annonçant l'événement, claquait au vent, place Jussieu, à Paris. Collées sur le sol, de précieuses étiquettes fléchées permettaient de trouver son chemin entre les tours anonymes de la faculté des sciences et d'arriver, sans trop d'embûches, dans le vaste amphithéâtre construit en sous-sol et lieu de réunion des délégués du SNESup. Là, en dépit des courants d'air, l'ambiance était chaleureuse.

D'entrée de jeu, Alain Roux, secrétaire général sortant, a donné le ton de ces journées : pas question de se laisser faire. Les congressistes avaient, il est vrai, un sujet d'actualité à se mettre sous la dent : les treize projets de décrets sur les carrières, présentés le vendredi 3 juin au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). Pour Alain Roux, il s'agit d'une « série de textes purement scandaleux qui constituent une des attaques les plus sérieuses de ces dernières années contre les enseignants ».

S'ils sont promulgués, ces textes modifieront sensiblement, en effet, le statut des personnels de l'enseignement supérieur. Ainsi, l'inscription sur les listes d'aptitude sera réglementée dans le temps. Alors qu'aujourd'hui, cette inscription reste valable jusqu'à la promotion de l'intéressé, le texte soumis au CNESER par le secrétariat d'Etat aux Universités prévoit de limiter sa durée à trois ans, renouvelable une fois. De plus, certaines listes seraient supprimées (chargés d'enseignement) et les conditions d'inscription à la liste d'aptitude de maître de conférence seraient plus sévères.

En outre, la composition des commissions de spécialistes consultées pour le recrutement des enseignants, serait modifiée : les enseignants de rang magistral y seraient majoritaires (60 %), et les assistants n'y siègeraient plus. Des représentants d'autres universités participeraient aux délibérations.

Enfin, le secrétariat d'Etat aux Universités entend mettre en place, comme cela se pratique déjà dans d'autres secteurs de la fonction publique, des conseils techniques paritaires (CTP) qui donneront leur avis sur le déroulement des carrières. La moitié des membres de ces CTP seraient élus par le Comité consultatif universitaire.

Pour le SNESup, ces textes (dont plusieurs ont déjà été approuvés par le CNESER) constituent un moyen, pour le secrétariat d'Etat, de renforcer considérablement le poids des « mandarins » dans l'Université. Les enseignants du SNESup n'en veulent à aucun prix et leur riposte ne s'est pas fait attendre. Dans une motion adoptée par le congrès, le SNESup condamne « le coup de force du secrétariat d'Etat » et envisage « à la rentrée, ou aussitôt après la sortie éventuelle des textes, une action nationale de grande ampleur, allant jusqu'à la grève ». Dans l'immédiat, le SNESup s'est déclaré décidé « à mettre tout en œuvre pour empêcher la promulgation de ces textes et en obtenir le retrait ».

Dans l'analyse de ces projets de décrets qu'il a faite à la tribune du congrès, Alain Roux a dénoncé plusieurs points qui lui semblaient inquiétants. « Il y a une volonté politique de bloquer les carrières et de contrôler l'entrée dans l'Université », a-t-il notamment déclaré, avant d'enchaîner : « Il s'agit à terme de liquider les chargés d'enseignement, les délégués et les chargés de cours, tout en favorisant un rassemblement de la droite et en divisant les personnels. »

Autre sujet d'inquiétude pour les responsables du SNESup : le rôle de la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement

supérieur, qualifié par Alain Roux, de « CFT de l'enseignement supérieur »...

Puis, le congrès s'est déroulé en bon ordre. On a préparé l'avenir en sautant allègrement dans le futur et en proposant, sous l'égide de la tendance majoritaire, un plan d'urgence pour la rentrée 1978 : « *Syndicalistes nous sommes, syndicalistes nous resterons* », a dit Daniel Monteux, l'un des leaders de la tendance Action syndicale, « et nous ne serons pas le brain-trust d'un gouvernement de gauche ». Parmi les mesures préconisées pour l'autre année, au cas où..., une élévation et un accroissement du nombre et du taux des bourses allouées aux étudiants, des mesures financières pour la recherche scientifique et le fonctionnement des universités, la garantie du caractère national des diplômes, des créations d'emplois... Vaste programme dont il faut espérer qu'il se réalisera.

Dans l'immédiat, pourtant, il a bien fallu regarder les choses en face : la gauche n'est pas encore sortie victorieuse des urnes. La situation, dès lors, s'est quelque peu embrouillée et les différentes tendances du syndicat se sont mutuellement critiquées : la tendance majoritaire s'est vu accuser de « *gérer le mécontentement en attendant la victoire de la gauche* », par la principale tendance d'opposition, Démocratie et action, socialisante et proche du courant dirigeant de la FEN.

Quoi qu'il en soit, les votes ont permis de clarifier la situation. Ainsi, la tendance majoritaire, Action syndicale a fait approuver sa motion d'orientation avec 66,56 % des suffrages (contre 64,27 % au précédent congrès d'orientation, en 1975). La motion de la plus forte tendance d'opposition, Démocratie et action, a recueilli 14,67 % des suffrages (contre 15,09 % en 1975). Les trois autres tendances minoritaires — Ecole émancipée (trotskyste-Ligue communiste), Socialisme et éducation (auto-gestionnaire) et Front unique ouvrier (trotskyste de l'OCI) — restent très faibles et, pour deux d'entre elles, perdent encore des voix.

Catherine Guigon

IUT : après l'orage...

LES IUT qui avaient eu une sombre année dernière n'auront pas terminé l'année scolaire sans quelques sujets de satisfaction. En effet, il y a un mois, le secrétariat d'Etat aux Universités faisait savoir qu'il entendait entreprendre une campagne de promotion des instituts auprès de l'opinion publique et annonçait un certain nombre de mesures. Ce revirement, après la tempête de l'an dernier, avait plongé un peu les observateurs dans l'expectative. L'Association des présidents d'IUT qui vient de tenir une journée de travaux, le 9 juin à Paris, a eu le plaisir d'entendre de la bouche même d'Alice Saunier-Séité, secrétaire d'Etat aux Universités, qui les a rencontrés à cette occasion, confirmation de cette nouvelle phase de normalisation des rapports que le secrétariat d'Etat semble vouloir enfin ouvrir sur des mesures souhaitées et réclamées depuis le début du conflit (voir notre n° 301 du 16-12-76).

Alice Saunier-Séité, parlant de la formation et de l'emploi des jeunes, a déclaré qu'elle voyait dans les IUT la meilleure solution actuellement pour les profils offerts par l'industrie et qu'en tout cas la participation des praticiens à cet enseignement était fondamentale. On se souvient qu'un point essentiel de la querelle avait porté sur la répartition des heures complémentaires, lesquelles sont affectées justement à l'enseignement par les gens de la profession. Initialement, il avait été décidé que ceux-ci devaient représenter en moyenne un tiers des enseignements globaux. Le couperet du secrétariat d'Etat était tombé et les instituts s'étaient vu, plus ou moins arbitrairement, amputer de ces horaires dans des proportions allant de 10 % à 90 %. Des assouplissements avaient été apportés et le secrétariat d'Etat, estimant que les heures complémentaires étaient « dorénavant attribuées en

fonction de leur participation effective et non plus en fonction de normes théoriques », se félicitait récemment d'avoir fait passer le pourcentage moyen de cette participation professionnelle de 11,5 % l'an dernier à plus de 16 % cette année. Il est vrai que, pour des raisons multiples, gestion, implantation, environnement économique, ses accusations envers les IUT n'étaient pas sans fondement. Désormais, on y verra plus clair. Alice Saunier-Séité, à propos des moyens, a employé devant les présidents les termes d'équité et de transparence. Chaque IUT recevra le mode de calcul de son attribution, de même que le mode d'emploi. Les attributions de budget seront calculées sur le nombre contrôlé des étudiants en 1976-1977. Pour rester dans le domaine des moyens, il a été décidé que les crédits concernant les charges annexes d'enseignement, qui ont toujours été un point de friction, représenteraient 8 % des budgets.

Par ailleurs, tous les IUT auront connaissance, avant la fin du mois de juin, des nouveaux programmes pédagogiques nationaux, redéfinis par les commissions pédagogiques nationales, qui ont tous été acceptés par le CNESER. Deux d'entre eux — carrières juridiques et gestion des

entreprises et administrations — n'ont pas encore été avalisés pour raisons techniques de délais, mais ce n'est maintenant qu'une formalité.

La question du rôle des présidents a été abordée et le secrétaire d'Etat a annoncé qu'une charte, précisant la mission des présidents, est en cours d'élaboration afin de préciser leurs pouvoirs en certains domaines et de mieux définir leurs fonctions. « Le président du conseil d'administration, a fortiori, assure la représentation de l'IUT dans le milieu économique et social, régional. Il est la caution de l'IUT » a déclaré Alice Saunier-Séité. Ainsi, les présidents pourraient avoir recours directement aux recteurs en cas de besoin. Les directeurs, quant à eux, demeurant les responsables hiérarchiques.

Le problème des statuts des IUT, dont on sait qu'ils divergent d'un établissement à l'autre, sera sérieusement étudié afin de parvenir à une certaine cohérence. Le secrétaire d'Etat a proposé l'organisation d'une concertation sur ce point entre l'assemblée des directeurs, celle des présidents et l'administration. Enfin les problèmes soulevés par la carrière des enseignants notamment ceux du supérieur, vont sans doute être résolus rapidement. Alice Saunier-Séité a confirmé que cette année verrait la transformation de 300 postes de maîtres-assistants. La liste d'attente comporte actuellement 328 candidatures, ce qui signifierait que le reliquat de 28 serait régularisé l'an prochain. Cette dernière mesure,

l'école et la nation

168 Rue du TEMPLE - PARIS 75003 - Tel 277 35 22

N° 273

Juin 1977

le n° 8 F

Un intéressant dossier :

LES RYTHMES SCOLAIRES

Réforme Haby : Les textes d'application et le cours préparatoire ;
L'éducation morale et civique au cours préparatoire.

EN LIBRAIRIES ET KIOSQUES

en tout cas, est importante car la situation jusque-là, notamment au niveau de la recherche, représentait un handicap qui risquait de détourner des IUT les enseignants du supérieur.

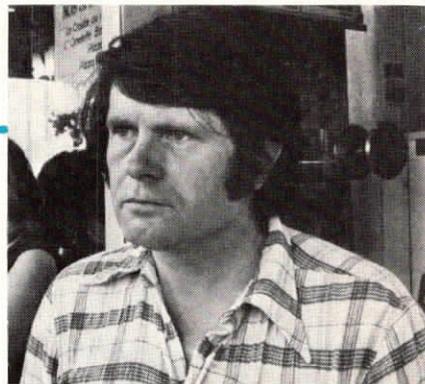
On le voit, Alice Saunier-Séité n'est pas venue les mains vides et il est permis de penser que cette rencontre avec les présidents était celle de la détente. Ceux-ci ne l'ont pas caché. Certes, ils attendent d'étudier les documents et espèrent y voir plus clair en octobre-novembre prochains. Claude Michel, président de l'Association des présidents, affichait une certaine satisfaction quant à cette nouvelle attitude. Il a encore précisé que les présidents avaient soulevé le problème des stages en entreprises. Il semble que le secrétaire d'Etat ne soit pas opposé à l'étude d'un aménagement de la taxe d'apprentissage qui permettrait aux entreprises de récupérer par le biais de celle-ci une partie des frais qui leur sont occasionnés par les stages.

Par contre, Claude Michel s'est montré assez discret sur les propositions du groupe de réflexion sur l'avenir des IUT qui a souhaité, entre autres, l'ouverture de nouvelles spécialisations concernant les carrières para-médicales et la formation des maîtres, notamment des PEGC. A vrai dire, les présidents ne semblent pas avoir encore sérieusement étudié ces propositions et ils préfèrent attendre avant de se prononcer, sachant bien que celle concernant la formation des maîtres ne sera pas sans provoquer de sérieuses réactions.

Il reste qu'après la tempête déchaînée par le secrétariat d'Etat l'an dernier, les IUT sont en voie de voir s'ouvrir l'année universitaire prochaine dans un climat un peu plus serein. Etait-il vraiment nécessaire, hier, sous prétexte de réorganisation et de reprise en mains, de jeter l'opprobre sur cet enseignement, pour mieux le réhabiliter aujourd'hui ? Décidément, la conduite d'un ministre a parfois des subtilités qui nous échappent !

Maurice Guillot

Claude Duneton prix AJU 1977



L'Association des journalistes universitaires a décerné son prix littéraire, le « Prix AJU 1977 », à Claude Duneton pour son livre *Je suis comme une truie qui doute* paru aux Editions du Seuil. Le prix lui a été remis au cours d'un débat sur le thème « Comment peut-on encore être prof en 1977 ? » qui a eu lieu à l'école normale de Saint-Germain-en-Laye le 9 juin dernier.

Claude Duneton, un Occitan de quarante-deux ans, est issu d'un milieu paysan. Ayant commencé ses études à seize ans pour entrer à la SNCF, il trouva en réalité le chemin de l'école normale. Pendant une vingtaine d'années, il a enseigné le français et l'anglais notamment dans des classes de transition en milieu rural. *Je suis comme une truie qui doute* retrace en quelque sorte ce cheminement de l'enseignant qui, sous l'avalanche de cas sociaux que les contradictions de notre système d'enseignement ne font la plupart du temps qu'aggraver, en vient à douter de lui, des autres, de tout. « Une truie c'est vorace. Ça vous avalerait le diable et son train. Elle gueule très fort si on la prive, elle rugit. Elle vous boufferait les pieds et les mains... Si par hasard un jour elle rechigne, elle se détourne de son baquet, c'est que rien ne va plus. Une truie qui jeûne est une truie malade, elle file un mauvais coton... En occitan rural on dit d'un homme qui refuse une aubaine : « Es coma una trèja que volt pas baccar — Il est comme une truie qui refuse son auge », écrit Claude Duneton pour justifier son titre.

Ce livre, qui pose finalement les vrais problèmes sans détours, dans un langage vif, était donc au centre du débat qui réunissait autour de l'auteur, directrices, directeurs, professeurs d'écoles normales, élèves-maîtres, instituteurs et professeurs venus de l'extérieur. Plus que le doute, c'est l'inquiétude des enseignants, et des jeunes notamment, qui a été mise en évidence. Inquiétude devant l'appareil éducatif, devant le contenu de l'enseignement, devant la « carrière », devant le rôle actuel de l'enseignant. Claude Duneton a eu l'occasion de réaffirmer la teneur de son livre qui n'est pas, il s'en faut, un livre de désespérance. « Que peut faire d'autre un enseignant ? a-t-il lancé. Les enfants ce sont les seuls qu'il puisse dominer. » Mais aussi : « L'orientation à la fin de la troisième est un rôle rigoureusement odieux et malhonnête qu'on fait jouer aux enseignants. » Et à la question : « Qu'est-ce que celui que les élèves appellent un bon prof ? », il devait répondre : « C'est celui qui les trompe le plus ! »

En réponse à Claude Duneton, un professeur d'école normale n'hésitait pas à affirmer : « Après vingt-neuf ans d'enseignement, je suis comme une truie qui ne doute pas. » Et un enseignant devait dire : « C'est parce que je ne crois pas à l'enseignement que je veux y rester. » M. Clopeaux, proviseur, devait aborder un autre aspect du problème en déclarant : « Après avoir été principal, je voudrais redevenir enseignant, mais tout le système m'en empêchera. »

Il reste que les jeunes normaliens s'ils se sentent, pour la plupart, attirés et fascinés par les enfants, pour travailler avec eux, leur apporter quelque chose, sentent confusément que cette pierre, qu'on leur demande d'apporter à l'édifice, aura du mal à trouver sa place parce qu'inadaptée et trop souvent dépassée aujourd'hui. Ils se sentent aussi un peu « piégés » par le système du salaire et de l'engagement décennal. Et lorsque Claude Duneton déclare : « C'est peut-être un métier infaisable à vie », qu'une normalienne confie : « Je sens des moments d'effolement devant les gosses, je me demande comment je pourrai passer ma vie devant les élèves », ils sont bien d'accord pour regretter que le monde de l'enseignement soit un monde clos trop souvent sur lui-même et qu'ils ne puissent apporter à leur mission les acquis d'autres vécus.

M.G.

vingt-cinq et un

VINGT-CINQ lycéens et un président de la République devant des millions (?) de téléspectateurs, encore un de ces inévitables débats dont nos chaînes s'obstinent à nous abreuver, persuadées, semble-t-il, qu'ils apporteront au public information et formation, avec peut-être, en plus, un piment renouvelé, mais moucheté, des jeux du cirque. Quelles que soient les circonstances dans lesquelles ce dialogue, certes insolite, avait été prévu et préparé, on peut se demander quelles en étaient les finalités profondes. Permettre à des lycéens d'approcher les grands de leur monde et, par une étude du milieu au sommet, s'informer sur la mécanique du pouvoir ? A la limite ce n'était pas de mauvaise pédagogie, encore que difficilement généralisable et démocratisable.

Mais conclure cette « enquête » par un spectacle offert au grand public ? Cela pouvait flatter des jeunes gens sans doute, mais cela risquait bien une fois encore de n'être qu'un envol de « paroles verbales ».

Outre, en effet, une information : que Monique Pelletier, mère de sept enfants et maire adjoint de Neuilly avait été chargée d'étudier le dossier de la drogue, on ne peut guère dire que ce débat nous ait appris quoi que ce soit. En revanche il a été confirmé que des jeunes gens qui ne semblent pas spécialement défavorisés (élèves de terminale C, milieux sociaux élevés) n'en sont pas moins gravement préoccupés et même angoissés par de grandes interrogations : droits de l'homme, formation politique des jeunes, égalité des chances scolaires, injustice de la justice, chômage, dangers des centrales nucléaires, drogue... Pour avoir échangé quelques paroles avec certains d'entre eux, je peux témoigner qu'en particulier le nucléaire leur

apparaît comme une menace terrible contre l'humanité. Je ne pense pas que les réponses lénifiantes du président de la République les ont pleinement rassurés.

Il est d'ailleurs de fait que, plus généralement, leur interlocuteur semblait surtout préoccupé de parler au grand public pour défendre une fois de plus les principes sur lesquels il fonde sa politique (plus même que cette politique elle-même) : « *Le corps social français est extrêmement contracté devant les réformes* » ; « *Je reconnais que c'est difficile* » ; « *Ce n'est pas facile* » ; « *Il ne faut pas prendre des engagements que l'on n'est pas assuré de pouvoir tenir* » ; « *Le problème nucléaire doit être traité avec infiniment de précaution et un grand effort d'imagination* » ; « *Il faut rechercher des solutions de fond, à la fois matérielles et psychologiques* » ; « *Nous avons peu progressé dans ce domaine jusqu'à présent* » ; « *Vous m'avez dit tout à l'heure que les réformes n'étaient pas assez rapides, n'allaient pas assez loin. C'est exact, mais on a tout de même engagé un certain nombre de choses...* »

Plusieurs des lycéens ont, à la suite de ce tête-à-tête, exprimé leur déception devant les réponses vagues ou dilatoires. Certains ont estimé qu'ils n'avaient pas été assez vifs dans leurs questions. Ils étaient intimidés. Peut-être attendaient-ils trop ! Ils avaient dit, au départ, que pour eux la politique « ce n'était qu'une vaste comédie » et qu'ils ne voulaient pas entendre « le langage de la politique », mais la vérité... Ils ont bien dû se rendre compte que chacun avait la sienne et que pour dialoguer, à plus forte raison pour se comprendre, il faut parler la même langue... et savoir écouter l'autre.

Pierre-Bernard Marquet

Marcel Bataillon

L'Education nationale est en deuil. Marcel Bataillon, membre de l'Institut, administrateur honoraire du Collège de France, vient de mourir, le 4 juin 1977. Né le 20 mai 1895 à Dijon, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'espagnol, il avait commencé sa carrière universitaire en enseignant le français à l'université de Lisbonne. Il avait été ensuite professeur de lycée et d'université, puis dirigé l'Institut d'études hispaniques de Paris, avant d'être nommé professeur au Collège de France, dont il devenait administrateur en 1955. Connu pour ses travaux d'hispaniste (*Le roman picaresque, Erasme et l'Espagne, La Célestine selon Fernando de Rojas, Etude sur Bartolomé de Las Casas, Las Casas et la défense des Indiens*), il l'était encore plus du grand public pour avoir fondé, en 1964, l'association Défense de la Jeunesse scolaire, avec François Walter et le docteur Guy Vermeil, dont on sait, malheureusement, qu'après de très importants travaux et une efficacité non négligeable, elle a dû interrompre ses activités au début de cette année.

Marcel Rouchette

La même semaine nous apprenait aussi la mort de l'inspecteur général Marcel Rouchette. Né le 21 août 1913 à Decazeville d'un père commerçant, il avait, après des études au collège de Figeac et au lycée de Toulouse, été reçu à l'agrégation. Professeur pendant vingt-deux ans, il devenait en 1954 inspecteur d'académie du Lot, puis du Loiret, et inspecteur général de l'Instruction publique en 1962. Il avait également été conseiller technique de plusieurs ministres de l'Education nationale, Lucien Paye en 1961 et Pierre Sudreau en 1962. Il avait donné son nom à un « rapport » de la plus haute importance, qui, sur la base de minutieuses expérimentations, proposait une réforme profonde de l'enseignement du français à l'école élémentaire... qui fit, en son temps, beaucoup de bruit, mais dont, fort malheureusement, il fut tenu trop peu compte dans les projets de réforme en cours.



Vous qui devez enseigner les rudiments du code de la route à vos élèves,

la SECA Codes Rousseau a réalisé cette année des produits nouveaux pour vous aider.

- Transparents pour rétro-projecteurs
- Diapositives signalisation avec fiches-conseils pour l'enseignement
- Cartes murales, signaux aimantés, etc.
- Il faut également vous renseigner sur nos cours et tests audio - visuels, tests écrits, ouvrages, etc.
- Nos maquettes mécaniques pour enseignement technique
- Notre matériel audio-visuel

Demandez notre catalogue à l'adresse suivante :

Renseignements et documentation

SECA-Codes Rousseau

7, Quai du Brise-Lames, 7
85101 LES SABLES-D'OLONNE
B. P. 93 Tél. 32.16.11

Agences :

54, rue de la Verrerie
75004 PARIS Tél. 272.75.03

127, rue Pierre-Cornille
69003 LYON Tél. 60.05.91

Collection « Points d'appui éducation »
dirigée par Daniel HAMELINE

Jean HOUSSAYE

UN AVENIR POUR LES COLONIES DE VACANCES

Les colonies de vacances sont aujourd'hui centenaires ; elles n'en sont pas moins menacées de mort. Cet ouvrage se propose d'analyser les raisons de cette situation et surtout de présenter un projet pédagogique qui permettrait de redonner vie à une structure agonisante.

Un volume de 160 pages 30 F

LES ÉDITIONS OUVRIÈRES

12, avenue Sœur-Rosalie 75621 PARIS Cédex 13

A PORT-LEUCATE

(entre NARBONNE et PERPIGNAN)

à 50 mètres de la plage

MARYSABLE

2-3-4 pièces avec patio ou terrasse

A PARTIR DE 90 000 F

APPORT 5%

LIVRAISON IMMEDIATE

Bureau de vente ouvert tous les jours de 9 h à 12 h
et de 14 h 30 à 18 h 30 sauf le mardi (tél. : 33-11-60)

ou écrire :

E.C.V.L., 8, rue du Pont-Montaudran

31000 TOULOUSE — tél. : 62-21-05

NOM : Prénom :

Adresse :

Prof. : Tél. :

cette école innombrable

langues vivantes

sans frontières

Annemarie est une jeune institutrice allemande, mais les enfants qui chantent avec elle, en allemand, une comptine de son pays, sont de petites Françaises, élèves d'un cours préparatoire d'une école de Nancy. C'est un exemple d'une expérience... exemplaire.

DEPUIS dix ans, dans le cadre des accords de coopération franco-allemands, la République fédérale d'Allemagne et la France échangent chaque année un certain nombre d'enseignants afin de sensibiliser à la langue du partenaire les élèves des jardins d'enfants, des écoles maternelles et élémentaires des deux pays. Cette expérience limitée d'introduction d'une langue étrangère dans le pré-scolaire et l'élémentaire, coordonnée par l'Office franco-allemand pour la jeunesse, si elle n'est pas réellement menacée dans son existence, issue qu'elle est d'accords politiques, n'en est pas moins à un tournant où se posent des problèmes pédagogiques, d'extension et de continuité, que seule la bonne volonté des deux gouvernements pourra résoudre.

quand toute une ville apprend l'allemand

Felicitas saute de joie : « Ça y est, je viens d'obtenir l'autorisation de mon ministère pour renouveler une quatrième fois mon contrat à Mantes-la-Ville ! ». Felicitas Kempkes fait partie de la dizaine d'enseignants allemands de Mantes-la-Ville et, à ce titre, sensibilise à sa langue maternelle les

enfants, du CP au CM 2, des écoles siamoises des Meuniers et des Brouets. Mais c'est aussi une exception, d'abord par les trois années consécutives passées dans cette ville, ce qui est extrêmement rare dans le cadre de l'échange franco-allemand, ensuite parce que son personnage pétulant et sympathique semble avoir été accepté sans réserve, de l'inspection à la municipalité, des élèves aux parents, sans oublier ses collègues.

Exceptionnelle apparaît également l'expérience dans cette ville de dix-huit mille habitants du département des Yvelines. En effet, soixante-dix-huit classes élémentaires y font toutes deux à trois heures d'initiation d'allemand par semaine. Si tout a commencé en 1969 par une institutrice en école maternelle, l'expérience n'a pu s'étoffer au fil des années que grâce à une action concertée entre les enseignants, leurs directeurs d'école avec à leur tête l'inspecteur départemental Chevalier d'une part, la municipalité totalement engagée dans l'entreprise et motivée par une action de jumelage d'autre part, enfin l'OFAJ, vecteur du programme d'échange. La municipalité a décidé de prendre en charge annuellement deux postes de monitrices municipales allemandes et d'assumer le logement et le droit aux cantines des six



enseignantes allemandes attribuées à Mantes dans le cadre de l'échange. Trois postes budgétaires d'instituteurs remplaçants accordés par le ministère de l'Éducation — et remis en question chaque année — permettent un effectif correct pour mener à bien cette expérience en continuité.

Dans les deux groupes scolaires des Brouets et des Meuniers, Felicitas dispose d'une salle réservée en permanence à cette initiation à l'allemand où se succèdent cours préparatoires, cours élémentaires et cours moyens, par classe ou demi-classe selon le niveau et la teneur du cours. Evidemment, cette organisation n'est pas sans poser de problèmes à MM. Fornès et Garcia, les directeurs respectifs des deux groupes, pour faire coïncider grille d'allemand et grille de piscine par exemple, mais ils ont été les premiers à jouer le jeu sans réserve.

Les cours sont totalement oraux et entièrement faits en allemand. Ils se bornent à du langage concret, quotidien, et se réfèrent aux actions habituelles du vécu, ce qui motive extraordinairement les enfants : faire le marché dont les produits sont le matériel pédagogique, utilisation des vêtements, conversations téléphoniques avec appareils-jouets, le cadran servant à égrener les chiffres, etc. Le



contenu de cette initiation n'empêche pas sur l'enseignement de sixième et a d'ailleurs été circonscrit par une coordination avec les professeurs du CES qui ont déjà accueilli un premier contingent d'élèves ayant pratiqué l'allemand depuis le CP. Tout n'a pas été sans difficulté, mais les réticences, quand il y en a eu, se sont estompées assez rapidement. On voit mal comment la réussite de Mantes-la-Ville en ce domaine aurait pu se concrétiser sans le bon vouloir de toutes les parties.

Dans le cadre des classes vertes, la municipalité, qui possède un château dans la Meuse, y organise des classes franco-allemandes avec les élèves de sa ville jumelle, Neunkirchen en Sarre, laquelle organise la réciproque. Des cours pour adultes sont également donnés par les enseignants allemands et un certain nombre d'instituteurs suivent les cours avec leurs élèves et s'en font donner de supplémentaires pour leur propre formation. Bref, une véritable structure est en place qui apparaît efficace.

Les enseignants allemands de la ville tiennent une réunion commune hebdomadaire, mais le principal écueil provient de leur renouvellement presque annuel, ce qui pose le problème de la continuité des méthodes. Encore que Mantes soit privilégiée avec le cas Felici-

tas. Cette difficulté est en passe d'être partiellement surmontée, grâce à un instituteur, M. Scotti, qui, après avoir participé à l'échange, enseigne l'allemand dans l'élémentaire. En poste titulaire à Mantes-la-Ville, il pourra dorénavant être le pilier permanent du programme-cadre d'initiation qu'il est en train de mettre au point avec les enseignants allemands.

les petites filles de Nancy

Alexia, Sandrine, Mercedes, Anna, Rachel, Katia, Isabelle, Sophie et quelques autres petites filles du cours préparatoire de l'école de la rue Braconneau, à Nancy, chantent une comptine allemande avec leur institutrice, Annemarie, qui entraîne et accompagne à la guitare. Le petit train, le ballon, le téléphone, les poupées vont prendre le relais et être, dans la bonne humeur, les instruments de cette séance d'initiation donnée totalement en allemand.

Depuis longtemps, Mlle Poisson, la directrice de cette école d'application, et plus récemment le jeune directeur de l'Ecole normale dont elle dépend, M. Poinson, s'efforcent de faire de cette approche de la langue allemande quelque chose de cohérent. Ils y sont parvenus. Du CP au CM2 la continuité est assurée, si ce n'est que l'horaire hebdomadaire ne dépasse guère une heure et demie pour chaque classe, faute d'enseignants. Les difficultés budgétaires et administratives font que les postes sont discutés et disputés à l'unité près. Tout comme à Mantes, s'ajoute celle du changement de l'institutrice ou instituteur chaque année, ce qui, à chaque fois, engendre des problèmes en aval par rapport à l'enseignant précédent, surtout avec les petits.

Annemarie Rehle aurait aimé rester un an de plus à Nancy, elle s'y est bien intégrée et est fort appré-

ciée, mais elle se marie cet été et réintégrera un poste dans son pays. Enseignante en Allemagne depuis sept ans, elle a appris seulement l'an dernier l'existence de ce programme d'échange, trop tard à son gré. Elle regrettera un peu ce travail entrepris ici, dans cette salle transformée en petite Allemagne, réservée, comme à Mantes, uniquement à l'apprentissage de l'allemand.

A Nancy aussi, la liaison avec le CES a été établie et l'enseignement entre l'élémentaire et la 6^e est harmonisé. Toutefois, la prochaine rentrée — qui verra l'école Braconneau devenir mixte — risque, en brassant la population scolaire de deux secteurs, de poser un certain nombre de problèmes au niveau de l'homogénéité des classes entre initiés et non-initiés à la langue allemande. Continuité et entrée au CES pourraient s'en ressentir, les parents déjà s'en inquiètent, mais l'action d'initiation entreprise à Nancy semble suffisamment bien implantée pour parvenir à surmonter cette difficulté passagère.

un "jardinier" en Palatinat

Bernard Choffat, jeune instituteur barbu, est environné par une vingtaine d'enfants de trois à six ans. Depuis la dernière rentrée, il « enseigne » dans un jardin d'enfants à Bad-Bergzabern, une petite ville de sept mille habitants environ, joliment blottie au pied des coteaux à vignobles du Palatinat. Les jardins d'enfants allemands — les *Kindergärten* — ne sont comparables en rien à nos écoles maternelles et ne sont pas, non plus, de simples garderies. Si ce n'est le stage pédagogique de deux semaines que fait tout enseignant dans le cadre de l'échange, Bernard Choffat n'avait nullement été préparé à cette tâche — il n'est pas le seul puisque environ 50 % des

postes de l'échange sont réservés aux *Kindergärten*. Les instituteurs français en jardins d'enfants de la région sont réunis régulièrement à Landau, mais il lui a fallu presque tout inventer, à partir d'éléments existants, au niveau de sa démarche. Ses objectifs sont cependant clairs : « *Par ces contacts avec le langage du français, par des chants, des jeux, il s'agit de parvenir à une sensibilisation sur le concret. C'est aussi, par ce contact avec un étranger, leur faire admettre naturellement que celui qui parle différemment n'est pas différent d'eux.* »

Les jardins d'enfants en RFA ne dépendent pas de l'Education nationale, il y a très souvent, comme à Bad-Bergzabern, le *Kindergarten* protestant et le *Kindergarten* catholique. Bernard Choffat est dans ce dernier, dirigé par une religieuse qui lui laisse l'initiative dans son travail et participe pleinement.

Les quatre-vingts enfants du jardin sont répartis en quatre groupes et Bernard Choffat a adopté la formule de vivre une journée par semaine avec chaque groupe. Il estime ainsi que les contacts avec l'enfant sont plus structurés, plus confortés que par des « cours » fugitifs même quotidiens. Ces « cours » plus ou moins longs, selon l'attention et surtout l'envie des enfants, se limitent à l'approche des mots. Par exemple, partant d'une maison très stylisée et dessinée par chacun des enfants, ils apprennent « maison », « porte », « fenêtre », « ouvert », « fermé »... La séance est émaillée de la chanson d'Anne Sylvestre « J'ai une maison pleine de fenêtres », qu'apprennent les enfants. « La danse des légumes », les fabulettes d'Anne Sylvestre sont un matériau simple et efficace. Hors de la séance d'initiation, le reste de la journée se passe en contacts plus personnalisés avec chaque enfant du groupe, dans les jeux libres, bref, le quotidien.

Bien qu'il ait fallu parfois mettre

les choses au clair, le climat est bon avec les autres « jardinières » allemandes du *Kindergarten* et Bernard Choffat trouve en tout cas l'expérience passionnante, sans vouloir pour autant orienter sa carrière d'enseignant vers les tout petits. Les contacts avec les parents, s'ils sont fort inégaux, sont toutefois intéressants. Certains coopèrent utilement et se proposent même pour aider « à la maison ». La réaction des villes et villages voisins est aussi significative ; beaucoup considèrent Bad-Bergzabern, comme privilégiée et les demandes — qui ne peuvent être satisfaites — affluent.

l'équipe francophile de Bad-Bergzabern

Si, à l'autre jardin d'enfants de Bad-Bergzabern, les conditions pour l'enseignante française sont moins bonnes que celles réservées à Bernard Choffat, il n'en reste pas moins que les quatre enseignants qui vivent là, dans le cadre de l'échange, ont trouvé un soutien remarquable pour ne pas dire étonnant auprès d'une équipe d'enseignants allemands dont les principaux animateurs sont le proviseur du lycée Klaus Hörner et un couple de professeurs de français, Helmut et Simone Bretzer, lui allemand, elle française. Il faut dire aussi que le complexe du Gymnasium de Bad-Bergzabern est imposant et jouit d'un statut expérimental.

Klaus Hörner, à la tête de ce complexe qui comprend école primaire, collège technique et lycée, tout en se battant ardemment pour la promotion du français, n'escamote pas les difficultés. Sur les 1 160 élèves du lycée, 30 % seulement sont de Bad-Bergzabern les autres viennent de la région, très rurale. Or, les premiers ont souvent eu quatre ou cinq ans d'initiation au français en primaire ; il faut donc les regrouper, mais ce n'est



Autre exemple, de l'autre côté du Rhin passe une journée par semaine avec chaque groupe

pas aussi simple, car l'enseignement allemand ne considère pas la formule des groupes de niveaux comme un facteur d'égalité des chances. Comme le fait remarquer Helmut Bretzer : « *En deux ans, les groupes de niveaux sont positifs, mais ça n'est pas un argument pour faire admettre aux Allemands que les groupes de niveaux ne créent pas la différence.* »

La situation est d'autant plus complexe que les élèves orientés vers le technique auront une seule langue, l'anglais, obligatoire. Le français appris avant cette orientation n'est donc rien d'autre que temps et efforts perdus. Actuellement, à l'entrée au lycée, on sépare ceux qui choisissent le français comme première langue, ce qui est encore relativement rare en RFA, puisqu'il y a seulement quelques années que l'anglais n'est plus « première langue obligatoire ». A Bad-Bergzabern, ceux qui ont le français première langue ont neuf heures (des heures de quarante-cinq minutes) de cours par semaine, la plupart du temps cinq heures par un professeur de français allemand et quatre heures par un français. Dans ce qui correspond à notre second cycle, près de 20 % d'une classe d'âge, soit une trentaine d'élèves, poursuivent le français en langue



: Bernard Choffat, instituteur français, et les enfants allemands d'une école de Bad-Bergzabern

véhiculaire, c'est-à-dire qu'une partie des cours d'enseignements généraux leur sont donnés totalement en français. On comprend ainsi l'importance qu'attache l'équipe de Bad-Bergzabern à l'expérience menée en pré-scolaire et à l'école élémentaire, et l'acharnement qu'elle met à réussir cette liaison primaire-secondaire.

expérience avec ou sans lendemain ?

L'expérience est limitée. En 1968 elle a commencé, sous la poussée d'Alice Delaunay, inspectrice générale de l'enseignement maternel, par vingt enseignants de chaque côté. Depuis, on a fixé le chiffre officiel de cent enseignants de part et d'autre, chiffre en réalité rarement atteint. Cette année on dénombre quatre-vingt-trois Français et quatre-vingt-quatre Allemands.

L'application de l'expérience à Mantes-la-Ville, à Nancy, à Bad-Bergzabern, on l'a vu, est extrêmement positive, elle l'est aussi ailleurs mais il y a aussi un certain nombre d'endroits où elle se solde par des échecs, soit parce qu'on ne peut assurer la continuité, soit parce que l'articulation CM 2-6^e

est inexistante, soit encore et plus simplement parce que la thèse de l'introduction d'une langue étrangère dans l'enseignement élémentaire n'apparaît pas évidente à certains enseignants, voire directeurs d'école, ce qui a pour conséquence d'isoler complètement le ou les enseignants étrangers de l'échange et les faire apparaître plus comme éléments perturbateurs que comme facteur d'innovation pédagogique.

Outre la difficulté provenant du non-prolongement pour les enseignants qui le désirent, il y a également le problème de leur réemploi, puisqu'ils reviennent aptes à enseigner la langue du partenaire dans les écoles élémentaires de leur propre pays. Toutefois, en ce qui concerne la prolongation, si la France ne l'accorde qu'exceptionnellement, 50 % des Allemands ont possibilité de le faire : « *S'il y a des gens impliqués dans cette expérience au niveau des gouvernements il y a possibilité de prolonger à deux, voire trois ans* », dit Annemarie Rehle. Il faut dire que la différence de systèmes des deux pays y est pour beaucoup. Les enseignants allemands dépendent des ministères de l'Education de leurs Länder respectifs.

Le problème du réemploi se pose dans les deux pays. En RFA plus de la moitié des stagiaires sont « jardinières d'enfants » — quarante-cinq sur les quatre-vingt-quatre cette année —, elles n'ont pas la même formation pédagogique que les instituteurs et ne peuvent en aucun cas enseigner dans le primaire. En France, le recrutement est national, mais cette expérience est implantée dans quarante et un départements seulement, si bien que l'enseignant rentrant d'Allemagne ne peut être réutilisé à cette fin s'il appartient à un département sans expérience. La déperdition est considérable ; on estime à 10 % seulement ceux qui enseignent l'allemand à l'école primaire après leur séjour Outre-Rhin. Le cas d'Annick Thorrr à Nancy est

significatif : elle est une des rares Françaises à avoir fait deux années non consécutives en Allemagne ; elle n'est pas utilisée à Nancy où pourtant l'expérience se déroule et, par ailleurs, on lui refuse également une troisième année qu'elle souhaiterait accomplir.

On a souvent eu l'impression que les Allemands mettaient plus d'enthousiasme à promouvoir cette expérience que les Français. Mais à cela, le ministère de l'Education répond par des chiffres : 16 % de première langue allemand dans le secondaire, cent une sections bilingues dans les lycées et collèges alors qu'il n'y en avait que trois en 1969. C'est vrai qu'ils ne sont pas négligeables par rapport aux chiffres allemands, bloqués pendant longtemps par l'anglais obligatoire. Mais il semble bien aussi que, depuis dix ans, le ministère français ne se soit guère préoccupé de cette affaire que le cadre politique des accords franco-allemands rendait en quelque sorte intouchable.

On s'en préoccupe sérieusement aujourd'hui, non pas pour généraliser l'expérience — il faudrait dix-huit mille postes supplémentaires ! —, mais pour la reprendre en mains et éviter cette dissémination qui, par ses aléas, lui enlève souvent toute efficacité. Pour Pierre Garrigues, chef du service des Affaires internationales au ministère de l'Education « *il n'y a aucun désaccord entre la RFA et la France* » mais il ne saurait être question d'extension horizontale de l'expérience en lui accordant des moyens qu'une bonne gestion de notre système éducatif doit accorder en priorité au domaine des maternelles notamment en milieu rural et en grandes banlieues industrielles. Il faut rappeler que chaque gouvernement conserve en charge le salaire des enseignants de l'échange, ce qui sous-entend des postes supplémentaires de remplacement (les Affaires étrangères allemandes y ajoutent une prime mensuelle de 200 DM, et les françaises une prime annuelle de

4 000 F ; l'OFAJ prend en charge les déplacements et le stage linguistique d'un mois et celui, pédagogique, de deux semaines que fait chaque enseignant avant son affectation).

La position française consiste à abandonner l'initiation à l'allemand préscolaire et à remonter progressivement celle-ci vers les cours moyens afin que cette sensibilisation ne soit plus à fonds perdus. Pierre Garrigues est formel : « Rien ne se fera brutalement, aucune décision autoritaire ne sera prise même envers les endroits où l'expérience ne marche pas très bien. Nous prendrons le temps d'examiner les situations locales. En tout cas, notre attention se fera de plus en plus grande en ce qui concerne la soudure CM 2-6. » Pierre Garrigues se dit convaincu de l'intérêt de cette remontée de l'expérience en CM 1 et 2 et pense qu'elle est vraisemblablement la solution d'avenir à laquelle se rallieront peu à peu les Allemands. Cela signifie aussi que petit à petit les moyens seront concentrés sur les lieux « où l'expérience marche bien ». Cette reprise en mains par le ministère passera sans doute par le vœu de Pierre Gril, secrétaire général de l'OFAJ, qui déplore que, depuis tout ce temps l'Inspection générale ne se soit pas penchée sur l'expérience pour en faire un bilan sérieux, ce qui pourrait amener la recherche de solutions pour son extension.

Cet échange a des retombées qui concernent tout de même cinquante mille à soixante mille enfants. Quand l'expérience est bien menée, comme à Mantes-la-Ville, on peut escompter, comme M. Chevalier l'estime, porter le pourcentage en allemand première langue à 20 et peut-être 25 %. Ce n'est donc pas négligeable pour l'avenir des rapports franco-allemands et il est temps, malgré le manque de moyens, que le « pédagogique » reprenne le pas sur le « politique » en cette affaire.

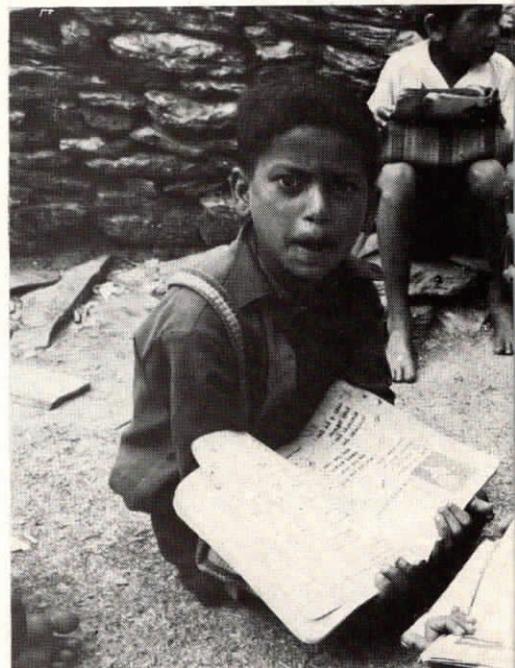
Maurice Guillot

les enfants du "toit du monde"

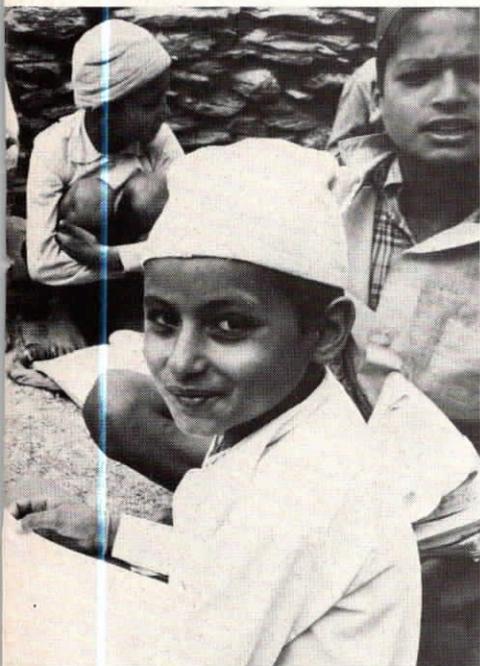
Ces images ont été prises
il y a quelques semaines
au Népal,
dans le village de Naudanda,



situé au sud de l'Annapurna,
à quelques kilomètres
à vol d'oiseau
de ce fameux sommet
gravi en 1950
par Maurice Herzog
et Louis Lachenal.



TOTALEMENT « fermé » jusqu'en 1951, le Népal s'est ouvert, depuis, aux étrangers — diplomates, hommes d'affaires et... touristes — tout en veillant jalousement sur son indépendance. Comme son père le roi Mahendra qu'un journal londonien qualifia de « Tito himalayen », le roi Birendra, au pouvoir depuis 1972, conduit une politique de développement et de non-alignement. A l'exemple chinois, on a créé, dans ce pays où la population tire de la terre 95 % de ses ressources, de petites industries utilisant les productions locales : le jute, le cuir, par exemple. Des routes ont été construites par la Chine ou par l'Inde, le Népal jouant habilement de ses bonnes relations tant avec l'un qu'avec l'autre de ses puissants voisins. L'aide américaine est importante, mais l'aide soviétique n'est pas négligeable. La Grande-



Bretagne, la RFA, la France (qui a contribué à la formation d'Air-Népal et de ses pilotes), la Suisse même (qui a construit des stations d'élevage pilotes) sont présentes elles aussi. De nombreux pays apportent leur aide au Népal, mais il ne dépend d'aucun d'eux en particulier.

Sur le plan intérieur, le gouvernement royal a conduit une ambitieuse réforme agraire : elle s'est heurtée à l'opposition des seigneurs et n'a pas eu, de ce fait, l'ampleur escomptée ; elle a néanmoins permis à de nombreux fermiers de s'émanciper. Alors que 12 à 15 % du sol sont cultivés, les récoltes de riz, de maïs, d'orge, de blé, sont suffisamment abondantes pour nourrir la population. Pays pauvre, certes, mais où l'on ignore les disettes...

C'est dans le domaine scolaire et

universitaire que la politique de développement du nouveau Népal a donné les résultats les plus spectaculaires.

Durant plus d'un siècle, sous la dictature des Ranas, l'obscurantisme avait été total. Un choix politique ! Les Ranas gouvernaient, au nom du roi, un peuple d'analphabètes. En 1951, lors de ce qu'on a appelé la « Révolution du Roi », 0,7 % seulement des enfants d'âge scolaire fréquentaient une école ! Il n'y avait alors qu'un seul collège secondaire dans tout le pays, à Katmandou...

En 1971, après vingt ans d'efforts dans le domaine de l'éducation, 25 % des enfants sont scolarisés. A cette date, on a créé plus de 7 000 écoles primaires, 1 276 écoles intermédiaires, 452 secondaires, ainsi

que plusieurs centaines de centres de formation pour adultes (alphabétisation, formation agricole ou technique). Une université, ouverte à Katmandou en 1959, rassemble déjà 17 000 étudiants ; on lui a donné le nom de Tribhuvan, le roi qui a éliminé les Ranas en 1951 et dont la devise favorite était : « *L'éducation est la pierre angulaire de la démocratie.* »

L'éducation est l'un des objectifs premiers du Plan quinquennal en cours. L'accent a été mis sur les villages tant en ce qui concerne la formation des adultes que l'enseignement primaire. La campagne « Go to the villages », lancée en 1967 par le roi Mahendra pour inciter les élites du pays à visiter les zones rurales et à aller à l'écoute des masses paysannes, a été reprise par son successeur. Ses effets sont positifs. Dans ce pays où les

communications sont difficiles, les liaisons entre le pouvoir central, les régions et les villages sont meilleures. Les « panchayats » (comités) de village, de district, de zone, ont vu leurs attributions élargies ; dans le domaine d'éducation, celles-ci sont très importantes : une véritable décentralisation a été opérée au profit des quatorze « régions » du pays.

La plupart des villages, des hameaux parfois, disposent d'une école, avec un moniteur chargé de distribuer un enseignement de base. Ce moniteur n'est pas toujours très qualifié. Problème n° 1 : la formation des maîtres. Sous l'égide d'un institut pédagogique, deux collèges d'éducation (à Katmandou et à Birgunj) sont chargés de la formation des professeurs, et cinq centres spécialisés de celle des maîtres du premier degré.

Peu de constructions neuves dans les villages, faute de moyens, mais on tire parti habilement des ressources locales. Solution peu coûteuse et efficace pour créer des écoles...

Les « bâtiments » scolaires ont d'ailleurs plusieurs usages. A plu-



sieurs reprises, au cours d'une randonnée qui nous a conduits jusqu'aux limites du Mustang, en remontant la vallée de la Kali Gandaki, nous y avons trouvé abri. Nul besoin d'y ranger les tables et les bancs : il n'y en a pas. Des nattes sur la terre battue ou sur le plancher, un tableau noir adossé à un mur, facile à déplacer... et beaucoup de bonne volonté.

A Naudanda, les élèves travaillaient dehors, adossés à un muret de pierres, sur une sorte de terrasse dominant la vallée. La « maison d'école » était en cours de réaménagement : il fallait, en particulier, recouvrir le toit de nouvelles lauzes, après réparation de quelques poutres. Il n'empêche,

les enfants de Naudanda répétaient avec entrain et conviction ce que leur jeune maître nous dit être une leçon de vocabulaire et de grammaire. Ils nous montrèrent leurs manuels, rédigés en népali, illustrés de dessins — des livres dont l'impression et la diffusion sont assurées par l'Etat.

Nous les avons feuilletés. Un croquis stylisé représentait la famille, parents et enfants. La question posée, nous a dit l'instituteur, était : « *Combien as-tu de frères et de sœurs ?* » A quoi l'élève devait répondre : « *J'ai sept frères et sœurs* »... Il y avait huit enfants sur cette image d'une famille népalaise type !

Jacques Chevallier

vos réactions

« les corps d'inspection — à l'échelon départemental »

Comme suite aux correspondances de M. Tritz, IDEN (n° 314 du 31 mars 1977) et de M. Gevrey du SNI-PEGC (n° 318 du 12 mai 1977), je serais très heureux que *l'éducation* publie le sentiment d'un de ces « parents pauvres » du concours de recrutement des IDEN, de cette catégorie III, dont je fais partie, et à laquelle 10 % des postes mis au concours sont si parcimonieusement attribués.

Voici le cursus que j'ai suivi. En 1973 (j'ai alors trente et un ans et suis instituteur depuis treize ans), réalisant que mon métier ne débouche sur aucune possibilité de promotion, je me mets à préparer par correspondance (Cours académiques de France, puis CNTE) l'examen probatoire du CRIDEN, exigé des instituteurs, et valable pour cinq sessions seulement ! Je me présente à cet examen en janvier 1975 et réussis. Je me réinscris alors au CNTE pour préparer le CRIDEN et j'apprends avec stupeur la fameuse règle des 10 %.

J'interviens à ce sujet au cours d'une importante réunion syndicale au niveau départemental (SNI-PEGC). Mon propos ne rencontre qu'indifférence, on me taxe même d'ambition mal placée ; le secrétaire général de la section m'avoue n'avoir jamais entendu parler de ce problème...

Déçu, je continue néanmoins de travailler par correspondance, soutenu par mon ancien IDEN retraité, regardé avec ironie par les collègues de mon établissement. Et... j'échoue à l'écrit de la session 1976.

Après une courte période de découagement, et toujours chargé de mon CM 2, je m'inscris à la fois à nouveau au CNTE pour la préparation du concours et à l'université de Bordeaux, en sciences de l'éducation (faculté distante de 150 km de mon domicile, donc 300 km à faire tous les mercredis pour sept heures de cours groupés ; tout ceci à mes frais, bien entendu).

Enfin un résultat : je suis admissible pour la session 1977. Je viens d'aller passer l'épreuve orale à Paris

(à mes frais toujours). Il me semble que ma prestation fut convenable, si je m'en tiens à l'attitude du jury à mon égard ; mais, pour la catégorie III, il n'y aura que cinq reçus (cinquante places mises au concours).

En serai-je ? Et, dans ce cas, devrai-je me réjouir d'avoir échappé à l'hécatombe (plus de 500 candidats au départ), ou continuer à déplorer qu'au SNI-PEGC, malgré notre « force tranquille », nous soyons incapables de modifier cet état de fait préjudiciable en fin de compte à l'ensemble de notre profession au sein de laquelle les instituteurs reconnaîtront de moins en moins les IDEN comme « un des leurs », en esprit, en expérience et de cœur ?

B. Tissot
instituteur

« les associations de parents d'élèves »

Votre revue n° 318 du 12 mai 1977 cite les associations de parents d'élèves.

En ce qui concerne l'enseignement privé vos informations sont inexactes dans la mesure où les APEL ne relèvent aucunement de l'autorité épiscopale.

L'Union nationale des APEL a son siège 277, rue Saint-Jacques, Paris-5^e. La première APEL a été fondée à Marseille en 1930 et la Fédération a officiellement été déclarée à Paris en 1935.

En cas de besoin, nous nous ferons un plaisir de vous fournir toutes informations complémentaires utiles.

Gilles Baudoin
secrétaire général de l'UNAPEL

Nous convenons volontiers que la phrase insérée dans notre article et consacrée à l'UNAPEL ne correspond pas exactement à la réalité. L'UNAPEL n'est pas « une organisation qui relève, dans chaque diocèse, de l'autorité épiscopale ». C'est une association fondée en 1931 et reconnue d'utilité publique, qui a une base philosophique et religieuse qui détermine son unité ; elle estime que les liens sont étroits entre éducation et instruction et que la formation intellectuelle se fonde sur l'ouverture spirituelle et sur une éducation personnelle et sociale.

R. G.

HISTOIRE GEOGRAPHIE

VOTRE PREMIERE DOCUMENTATION POUR LES NOUVEAUX PROGRAMMES DE LA CLASSE DE 6^e

L'EVOLUTION DE L'AGRI-
CULTURE DE LA PREHIS-
TOIRE A NOS JOURS.

Des dossiers complets associant photographies, cartes, graphiques, textes, originaux, commentaires

Travail et société dans l'Antiquité	DP 6015	15 F
La vie rurale du XVII ^e au XIX ^e siècle	DP 6011	15 F
La terre, l'usine et l'homme au XX ^e siècle	DP 6013	15 F
Des documents pour l'élève et le travail par groupes (vendu en 5 exemplaires)		
Le monde rural dans l'Antiquité	Dos. ind. n° 15	11 F
Paysans du Moyen Age	Dos. ind. n° 7	11 F
Terres et paysans du XVII ^e au XIX ^e siècle	Dos. ind. n° 11	11 F
Un bourg rural au XX ^e siècle : Plozevet en pays bigouden	Dos. ind. n° 16	11 F
La France par huit : Paysans d'hier et de demain (à paraître en septembre 1977)	Dos. ind. n° 29	11 F
Des diapositives (12 vues + 1 livret)		
Travail et société dans l'Antiquité	Cahier 6015	15 F
La vie paysanne au Moyen Age	Cahier 6007	15 F
La vie rurale du XVII ^e au XIX ^e siècle	Cahier 6011	15 F
Le Bassin Parisien : paysages et agriculture	Cahier 6028	15 F

Commander sur simple lettre à

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

29-31 quai Voltaire
75340 PARIS CEDEX 07

Paiement à réception de la facture.

les fumets de la littérature

Nourritures, nourritures,
je vous chanterai...
disait en substance
un célèbre écrivain.

Mais est-ce une raison
pour remplacer
sur les étagères
d'une bibliothèque
les ouvrages à dévorer
par des victuailles
plus appétissantes,
comme nous le suggère
l'Almanach du gourmand
de Grimod de la Reynière ?

Nous vous proposons
une autre solution,
qui peut concilier
les deux exigences.

Trois livres récents
nous y invitent,
où des gastronomes
nous content en détail
leurs fréquentations
avec des écrivains
ou avec leurs œuvres,
pour parler de cet art
(le quantième ?)
qu'on nomme culinaire
et qu'ils ont avec eux
pratiqué et honoré.

Bon appétit donc,
avec Honoré de Balzac,
avec Jean Cocteau,
avec Colette,
avec Raymond Roussel...
et ne vous étonnez plus
que les prix littéraires
soient souvent décernés
dans un restaurant !



*Bibliothèque d'un Gourmand
du XVIII^e Siècle*

« LA CUISINE est un art qui confine au génie », estimait Cocteau. Et combien d'hommes de lettres ne l'ont-ils pas portée aux sommets ? Sans doute parce qu'ils aimaient aussi être des convives à la hauteur. La cuisine, la gastronomie, facteurs importants de l'identité culturelle, ont de tout temps fait bon ménage avec la littérature.

D'année en année, les pièces montées de livres de cuisine se font de plus en plus importantes dans la vitrine du libraire. Littérature qui, tout comme ce qu'elle véhicule, peut être la pire ou la meilleure. De cette dernière année, trois ouvrages nous ont paru relever plus de la bibliothèque que de l'étagère de cuisine.

« Boire et manger exigent des qualités différentes, quelquefois opposées. L'homme est trop imparfait pour cumuler des penchants aussi nobles. L'homme qui réunirait des qualités de gastronome au même degré que celles de gourmet serait un phénomène... » Cette affirmation d'Honoré de Balzac figure dans la préface du *Balzac à table* (1) que Courtine nous a donné en tirant de l'œuvre de l'auteur de *La comédie humaine* quelque deux cent cinquante recettes... Si Balzac, par sa fougue et son impétuosité, d'appétit comme d'écriture, se refusait ainsi ce titre de phénomène-là, on peut à coup sûr l'attribuer à Courtine — qui, par ailleurs, signe des chroniques gastronomiques et d'autres ouvrages sous le nom de La Reynière. Un face à face entre ces deux hommes, autant pour la plume que pour la fourchette, qui ne manque pas de dimension.

Oh ! Courtine ne voit pas un

Balzac gastronome, il s'en faut ; gourmand certainement, gourmet peut-être. Le comparant à Victor Hugo pour l'appétit et la « capacité », il en souligne la différence : « L'un [Victor] est la poésie, l'autre la versification. L'un a du goût, l'autre des besoins. » S'appuyant sur l'étude sur Balzac de Fernand Lotte et sur ce qu'en ont rapporté Théophile Gautier et Léon Gozlan, Courtine rappelle qu'en période de travail il déjeunait et dînait de manière frugale : œufs frais à la mouillette et fruits, buvant de l'eau et du café sans sucre, avec au dîner la valeur d'un petit verre de Vouvray. Mais, le roman terminé, il se mettait sérieusement à table. Et de rapporter l'anecdote de Balzac courant inviter Werdet son éditeur, lequel, hépatique, se contente « d'un potage et d'une aile de volaille », cependant qu'Honoré engloutit « un cent d'huîtres d'Ostende, douze côtelettes de présalé au naturel, un caneton aux navets, une paire de perdreaux rôtis, une sole normande, sans compter les entremets et les fruits ». Et bien sûr laissant Werdet payer l'addition.

Mais s'il lui refuse le titre de gastronome, Courtine lui accorde le pouvoir d'avoir tout deviné, même quand il ne sait pas, étayant son propos sur la définition la plus pertinente, estime-t-il, qui ait été faite de la gourmandise : « C'est le péché des moines vertueux ». Il relève toutefois trois gastronomes dans l'œuvre balzacienne : le Père Rouget (*La Rabouilleuse*), le Vidame de Pamiers (*Le cabinet des Antiques*) et le Cousin Pons. Mais en rappelant le travail fantastique de Fernand Lotte qui a donné un inventaire détaillé des restaurants dans *La comédie humaine*, Courtine souligne la place qu'ils y tiennent et affirme qu'il ne connaît « aucune

œuvre littéraire donnant un tel reflet des restaurants de son époque ».

Aussi, pendant plus de trois cents pages, Courtine, citant en référence les passages de l'œuvre, égrène les recettes, supputant, critiquant la manière alors sans doute de faire ceci ou cela, conseillant, commentant, n'hésitant pas à substituer les siennes — à propos des huîtres farcies dans *Massimilla Doni* : « Vous me permettez, mon cher Grand Homme, de leur préférer une recette qui porte mon nom. En toute modestie au demeurant, puisque je n'en suis que le dégustateur ».

Et il en va ainsi comme un régal, du « ferra » de Genève à la vraie sauce genevoise du *Cousin Pons* dont Courtine s'étonne : « Balzac, Comus seul sait pourquoi, masculinise ce merveilleux poisson du lac de Genève (il est vrai que c'est pour lui donner deux « r » !) », aux meringues des *Petits Bourgeois*, remplaçant ici la laitue par le pissenlit pour la salade de harengs d'*Un début dans la vie*, préférant, là, rajouter du chocolat à la macreuse de *Maître Cornélius* ou donner la recette d'Aline Perdrix à son très actuel fourneau de La Sologne pour la grouse à l'écos-saise de *La recherche de l'absolu*. Et ajoutant son appréciation sur les vins d'accompagnement de chaque recette, sans oublier de nous dire ou d'imaginer ce que l'on aurait pu boire à l'époque.

Bref, une merveilleuse et formidable tournée, d'Honoré et de Courtine, bras dessus bras dessous, dans les cuisines parisiennes et provinciales de *La comédie humaine*. Les deux concluant de concert « qu'on devrait convenir diplomatiquement que la langue française serait la langue de la cuisine, comme les savants ont

adopté le latin pour la botanique ».

Laissons Balzac pour nous attabler avec Jean Cocteau, délicat gourmet s'il en fut, et que nous restituons Raymond Oliver dans un livre étonnant, *Cuisine pour mes amis* (2) dont on peut regretter que l'éditeur ait cru bon de l'habiller d'une couverture racoleuse. Étonnant parce que, si Raymond Oliver, qui dit de l'art culinaire qu'il « a le poignant de l'éphémère », y donne une pléiade de recettes, c'est surtout parce que le doux poète est présent dans chacune, présent à chaque page, présent à chaque table. Pas toujours seul d'ailleurs, avec Colette et quelques autres, habitués ou non du Grand Véfour. Cocteau dont un texte est repris en préface et qui dit : « *La cuisine est un art et, comme Paul le constate, il n'existe pas une seule forme d'art — même le plus modeste — qui n'exige un engagement de toute la personne. C'est pourquoi, je le suppose, un célèbre chef comme Oliver trouve en moi un élève attentif et, comme Mme Colette, curieuse de ce mystère qui fait l'école devenir inutile en face d'une certaine désobéissance (celle des enfants, des héros ou des poètes) propre à varier les coutumes et à mettre l'individualisme en valeur.* »

Bien évidemment, Oliver inventait des plats pour Cocteau qui, décidément, a dû passer un temps considérable à la table du chef. Et l'on retrouve au fil des recettes le « Pintadeau Jean Cocteau », la « Galantine Jean Cocteau », les « Fraises Jean Cocteau ». « *Quand Jean Cocteau se passionnait pour un plat, dit Raymond Oliver, il lui arrivait de manger chaque jour pendant une semaine ou deux la même chose à chaque repas sans manifester la moindre satiété.* » L'inspiration d'Oliver était parfois dictée par les aléas de la santé de Jean Cocteau qui, s'il n'aimait que ce qui lui était

défendu, avait un entourage de fidèles qui veillaient et incitaient le chef à la tricherie, provoquant la création de nouveaux plats.

Au fil des recettes, défilent les comédiens français venant en voisins : Cocteau et ses amis, Jean Marais, Louis Jouvet, Pierre et Dominique Blanchard, Yvette Etiévant, Aimé Clariond et d'autres encore, arrivant pour souper après la fermeture (Oliver faisant cuisine et service), et lui laissant tout juste le temps d'un bref somme sur une banquette avant qu'il ne se rende aux Halles encore voisines. Et puis il y a également ses amies Madeleine et Pauline, les cuisinières-femmes de confiance respectives de Jean Cocteau et Colette, avec qui il échangeait des recettes. Colette ayant aussi droit à son « Coulubiatic Colette » qu'elle ne pouvait plus manger dans sa forme véritable et qu'il avait fallu alléger. Colette qui aimait « le moineau ce piéton » et qui semblait adorer encore plus le pâté d'alouettes, d'ortolans ou de passereaux et qui écrivait au maître du Véfour : « *Si vous manquez la marmelade, je vous dirai des choses dures.* » Et lui la manquait, ce qui d'ailleurs n'enlevait rien à leur amitié. Et puis il y avait Curonsky pour qui Oliver avait organisé un déjeuner avec Colette pour fêter leurs quatre-vingts ans. Elle rappelait au Prince Cur leur jeunesse et le temps où ils avaient été tous deux les « nègres » de Willy...

Raymond Oliver termine par une sarabande de recettes dédiées aux fantômes du Palais-Royal : Voltaire, Fragonard, Hugo, Balzac, Bonaparte, George Sand, Dumas et même Camille Desmoulins à qui il dédie non sans malice ses « Alouettes sans tête ».

La grande cuisine bourgeoise (3) est un livre à l'image de son titre, remarquablement illustré par vingt-trois compositions d'André Jacque-

min. Son auteur, André Guillot, qui a laissé il y a quelques années son Auberge du Vieux Marly où ont défilé nombre de célébrités, y raconte une bien curieuse époque, celle d'entre les deux guerres où s'épanouissaient les « grandes maisons bourgeoises ». Entrée à seize ans comme apprenti de cuisine à l'ambassade d'Italie, il nous est donné de suivre son itinéraire dans ce monde presque inimaginable où l'on donnait du « Monsieur » déférent au chef de cuisine qui avait couramment, selon l'importance de la maison, trois, quatre, voire six aides, autour de ses fourneaux. Cette « cuisine bourgeoise » avait droit de cité, rappelle André Guillot, dans les grandes maisons particulières qui avaient succédé, après la Révolution, aux maisons de la noblesse et aux maisons princières. Les trois grands critères de cette cuisine demandaient des moyens, c'est le moins que l'on puisse dire : « *La qualité des denrées employées. Seuls les meilleurs produits étaient employés, ce qui ne veut pas dire les plus rares. La diversité la plus grande dans les menus servis. Un chef mettait son honneur à ne pas faire revenir, dans les menus qu'il proposait, des plats ayant été servis moins de trois mois auparavant. L'économie, règle absolue. Tout devait être utilisé, rien ne devait être perdu. Cette règle suscitait l'ingéniosité et les recherches chez les cuisiniers.* »

Époque révolue où les cuisiniers de maisons bourgeoises étaient élevés dès le plus jeune âge dans le « culte de la cuisine » et où l'on disait : « Nous partons à la campagne ; nous emmenons les domestiques ET le cuisinier ». On se prend à rêver en suivant André Guillot, témoin exceptionnel, dans cette débauche de fastes gastronomiques, alors que couvait la grande crise des années trente. Le plus savoureux et extraordinaire revenant au passage de l'auteur dans les cuisines de « *M. Raymond Roussel, richissime écrivain surréaliste et personnage extrava-*

gant » comme il le présente. Dans les communs était remise la roulotte nantie d'une baignoire en or qui avait servi à Raymond Roussel pour son voyage en Afrique. Roussel ne prenait qu'un repas par jour, mais celui-ci commençait à 12 h 30 pour ne s'achever qu'à 17 h 30, repas strictement pris en solitaire — « *personne n'était digne de partager la cuisine que lui préparait son chef* » — et qui comportait de seize à vingt-deux plats ou préparations. André Guillot a encore sur les mains les traces de brûlures que lui ont laissées les voiles en sucre filé qui recouvraient les desserts et qui devaient arriver tièdes sur la table du maître. Les fruits étaient apportés chaque jour par une Rolls venant spécialement de sa propriété des Alpes-Maritimes, alors qu'une autre, à vide, descendait. C'est le chef racontant aussi à l'auteur la croisière à laquelle il avait participé sur le yacht de l'écrivain emmenant quelques amis qui voulaient « voir » les Indes : « *Après cinquante jours de voyage, on arrive en vue de la côte de l'Hindoustan. Une dame demande : Où débarquons-nous ? et M. Roussel de répondre : Vous avez vu les Indes... nous repartons !* »

André Guillot fait le compte : en 1925, les deux sociétés de secours mutuel de cuisiniers de maisons bourgeoises comptaient 1 500 cuisiniers, il en reste peut-être deux douzaines aujourd'hui. Etrange et pittoresque témoignage d'un homme sincère qui n'oublie pas, lui non plus, de révéler une série impressionnante de recettes.

Trois livres, en tout cas, qui se lisent comme des romans passionnants et qui, plus que la table, ont pour vedettes des personnages hors du commun, une époque.

Maurice Guillot

(1) Laffont, 348 p., ill., 49 F

(2) Albin Michel, 220 p., 39 F

(3) Flammarion, 156 p., ill., 65 F

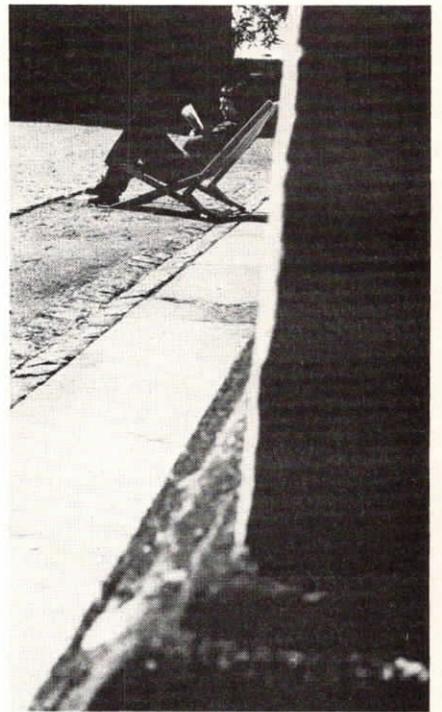
pour vos loisirs d'été

prenez le temps
de lire...

des romans

Tenant peu de place dans la valise la plus légère, voici pour commencer un vrai chef-d'œuvre, aussi pur, aussi parfait que bref : *La zone d'ombre*, de Jean-Claude Brisville (Albin Michel, 146 p., 24 F). Ce n'est pas un roman : l'histoire se lit en filigrane aux pages d'un journal intime dont la retenue, la pudeur sont exemplaires. Et c'est une histoire très simple : un homme a été heureux, s'est cru heureux, et il perd son bonheur, c'est-à-dire son amour. A la fois il vit son présent comme une terrible disgrâce, car c'est du paradis qu'il est chassé, et aussi il revit le passé perdu, tantôt dans l'éclairage de la certitude et de la plénitude, tantôt avec une suspicion rétrospective, car l'amour qui meurt un jour, a-t-il été vraiment l'amour ? Et la dérision, après coup, gêne jusqu'aux plus beaux jours.

L'homme qui écrit là est un vrai poète, c'est-à-dire un artisan attaché à l'exactitude parfaite, à l'adéquation du langage au vécu. Loin de vouloir oublier, il veut dire : et dire, c'est creuser le mal, fouiller au fond de la souffrance, atteindre son cœur même et, cruellement, lucidement, la saisir entre deux mots comme entre le pouce et l'index, pour porter en pleine lumière le plus indicible, le plus sourd de la douleur. Ecrire ainsi, c'est une ascèse, c'est un exercice spirituel, c'est conquérir le suprême détachement, dans un face à face héroïque avec l'insoutenable réalité. Ce livre



en tous points admirable est au-delà de toute mélancolie : la beauté plus forte que la tristesse, plus haute que le malheur, c'est l'air pur après l'étouffante oppression du chagrin, c'est la lumière au cœur de la nuit.

De Marie-Magdeleine Davy, *Un itinéraire à la découverte de l'intériorité* (Epi, 176 p., 35 F) est aussi un livre né d'une expérience intime. L'auteur, un des esprits les plus originaux de notre temps, s'est fait surtout connaître par ses travaux sur la Symbolique romane, sur Simone Weil, sur Gabriel Marcel, sur Nicolas Berdiaev. Mais Marie-Magdeleine Davy sait aussi être romancière et poète. Cet « Itinéraire » mobilise tous ses dons et cette étonnante culture qui n'est pas chez elle un « bagage », un « avoir », mais la nourriture de son être profond.

Tout commence avec la simplicité d'un récit : au cours d'un voyage, la narratrice est terrassée par un malaise. On l'hospitalise. Et la voilà proche de la mort, dans une solitude absolue, loin de chez elle, loin de ses amis. Elle sortira de l'hôpital très affaiblie, et la beauté du monde retrouvé l'éblouit. Nous suivons l'errance de la voyageuse dans la ville étrangère où elle ne peut pas marcher longtemps. Elle s'assied dans un jardin public, ou elle fait halte dans un café, écrasée de fatigue et en même temps éperdue de reconnaissance et d'amour pour cette simple lumière du jour qui baigne nos souffrances et nos erreurs. Et elle est si ouverte à tout, si détachée d'elle-même, si détachée de toute

crainte et de toute attente que, d'une façon quasi miraculeuse, elle attire ceux qui sont dans l'anxiété. On sent qu'en silence, et simplement parce qu'elle est en état d'écoute, elle apporte la paix. Un inconnu lui offre un bouquet. Sa méditation s'élargit. Le récit devient essai.

Au-delà de toutes les frontières intellectuelles, elle a atteint ce point de non-retour où il n'y a plus place pour les vaines oppositions d'idées. L'Orient et l'Occident proposent à la pensée des voies convergentes. Marie-Magdeleine Davy s'élance audacieusement vers un avenir où nos querelles de clochers n'ont plus cours, où les hommes de bonne volonté prennent enfin une conscience planétaire de cette condition d'hommes sages qui reste encore à accomplir.

Sur un tout autre registre, mais avec même noblesse, André Stil, de l'académie Goncourt, nous donne un beau roman : *L'ami dans le miroir* (Julliard, 192 p., 35 F). Nous sommes transportés dans le nord de la France, où deux ouvriers se lient d'amitié. Rien de livresque, rien d'apparis dans leur découverte, prudente, pudique, d'un sentiment qu'ils ne connaissaient pas. Tous deux sont mariés, et les deux couples mettent en commun leurs vacances, leurs soirées. L'essentiel n'est jamais exprimé : tous quatre sont délivrés de leur vieille solitude. La solidarité, entre eux, la confiance, une extrême délicatesse dans les manifestations des sentiments, un grand souci de ne jamais passer les limites de la discrétion, tout concourt à préserver cette précieuse amitié. Ils vont camper ensemble, au bord de la mer, et André Stil a su écrire des pages admirables sur leur découverte commune d'un paysage infini comme leur cœur. Il ne faut pas dévoiler ce qui arrive à la fin de ce très beau roman.

Paul-André Lesort était las de la psychologie : avec son dernier roman, *Après le déluge* (Le Seuil, 176 p. 32 F), il tourne le dos aux traditions françaises de l'analyse sentimentale et invente quelque chose de neuf où le lecteur, totalement dépaycé, se sent respirer un air vif.

Une catastrophe a tout balayé des anciens hommes et de leurs cultures : seuls survivent, sur les cimes

d'un massif alpin, les descendants de ceux qui, autrefois, ont échappé à ce nouveau déluge.

Paul-André Lesort invente une société rudimentaire, où les femmes sont au pouvoir. Elles pratiquent la polyandrie et détiennent les secrets fondamentaux du feu et de l'écriture. Omer, le narrateur, est pourtant un homme qui, s'étant emparé de l'écriture, cherche à découvrir le secret du feu. Ainsi donc, tout commence par une transgression à la fois des lois de la cité et des usages en vigueur. Omer mènera-t-il à bien son aventure à contre-courant ? Oui et non : car il succombera dans sa lutte, mais son fils le continuera, apprendra à écrire et, peut-être, réussira là où le père a échoué.

Volontairement écrit avec des mots très simples, des phrases très courtes, un ton neutre et uni, le roman prend l'allure d'un grand texte légendaire, dont la solennité fait penser plus d'une fois à la Bible.

Il a fallu plusieurs années à Paul-André Lesort pour bâtir ce monument dont l'architecture massive est une création remarquable en tous points.

Irène Monési (prix Fémina 1966) est fascinée par la mécanique des passions. Comment naît le besoin de regarder toujours le même visage, comment il meurt, comment il se change en haine, c'est le sujet de tous ses romans, qui font penser au mot de Valéry : aimer passionnément quelqu'un, c'est donner à son image puissance de toxique.

Avec *Les mers profondes* (Mercure de France, 256 p. 45 F), Irène Monési s'intéresse aux évolutions amoureuses de trois êtres : Jeanne, Rouge et Murray. Rouge est canadienne ; son mari Murray est américain. Rouge a rencontré Jeanne, qu'elle ne quitte plus, qu'elle comble de cadeaux, qu'elle veut s'approprier. Mais elle lui fait rencontrer Murray, qui s'éprend de Jeanne à son tour. Rouge se retirera-t-elle pour laisser son mari épouser son amie ? Elle se trouve dans la situation de Patricia, la première femme de Murray, quand celle-ci a dû laisser sa place à Rouge, autrefois. Mais Rouge n'aime pas perdre : elle va réussir à détourner Murray de Jeanne, qui n'aura été entre eux qu'un jouet. Et, son mari reconquis, Rouge recommencera à

« chercher des femmes » avec la bienveillante complicité de Murray.

Tout cela est vu comme au travers d'une vitre, dans une lumière de laboratoire. Un égoïsme féroce anime ces amoureux sans amour, qu'anime une implacable volonté de puissance. Irène Monési présente leurs affrontements avec son habituel détachement, comme s'il s'agissait d'un rapport scientifique.

Annie Ernaux, après *Les armoires vides*, donne un nouveau roman, grinçant, amer, provocant : *Ce qu'ils disent ou rien* (Gallimard, 168 p., 25 F). C'est le monologue d'une jeune fille de quinze ans, à la fois en révolte contre tout ce qui l'entoure, et captivée par la curiosité des découvertes sexuelles. La vie scolaire est une longue suite de corvées ; la vie familiale une suite d'autres corvées. Pas de tendresse, pas de confiance, pas d'espérance. Comme un petit animal traqué, Anne s'ingénie à passer à travers les mailles du filet jeté sur sa jeune impatience. Ses sursauts, ses tentatives de fuite, sa haine et sa peur font peine et font mal.

Ainsi qu'elle l'a décidé, Anne a une expérience sexuelle, puis une autre : mais les garçons qu'elle a rencontrés la traitent aussi comme un gibier. Un moniteur de colonie de vacances essaie d'éveiller sa conscience politique, en dénonçant une aliénation qu'elle vit trop durement pour en faire une matière à analyses et à discours.

Le livre refermé, on quitte avec un certain soulagement cette fille encaquée, et son cri âpre, qui est le cri même du désespoir.

Iosane Duranteau

des B. D.

Le premier se prénomme Hugo. Le second, c'est peut-être Victor ?... Hugo Pratt, on le connaît, tout au moins par ses bandes dont beaucoup ont été traduites et publiées en France. Comme « Sergent Kirk » et, surtout, la série des « Corto Maltese ». Cette année est un véritable festival Pratt. Cependant que le mensuel *Pilote* poursuit la parution de « La macumba du Gringo », *Les Cahiers de la bande dessinée* (éd. Jacques Glénat) lui consacrent leur dernier fasci-

culé : dossier illustré comprenant une étude d'Antoine Roux et une interview réalisée par Numa Sadoul.

Au niveau des albums, les éditions Casterman, après avoir donné *La ballade de la mer salée* (1975) et *Fort Wheeling* (1976), annoncent pour cette année *Les scorpions du désert*. Ce qui fait trois œuvres d'Hugo Pratt à ne pas manquer, sans compter celles que celui qui signe Théophraste Epistolier dans *Charlie mensuel* nous recommande de lire en italien car Pratt, assure-t-il, gagne à être abordé en version originale.

Et Piotr ? Piotr vient de sortir une B.D. intitulée : *Tant qu'il y aura des hommes* chez Maspero (62 p., 22 F). C'est « l'histoire véritable » de l'agriculteur Hervé Chazumard, appelé pour effectuer son service national. L'originalité de l'œuvre de Piotr, son caractère humoristique et contestataire résultent du fait que la bande se trouve, ça et là, interrompue et renforcée soit par des extraits du « fascicule officiel » distribué à chaque « bidasse » le premier jour de son service, soit par des textes issus du journal des Comités de soldats des 2^e et 16^e Groupes de Chasseurs. Cette feuille fut nommée : *Le reflet du sort du con*, en réponse narquoise aux titres des deux journaux officiels du Groupe : *Le son du cor* et *Le reflet*.

A la caserne, Hervé Chazumard n'est pas seulement recru de fatigue, d'ordres hurlés, d'humiliations, de sarcasmes, de menaces et de sanctions. Il est aussi et surtout une recrue de la répression et de l'injustice que la plume et le crayon de Piotr dévoilent et soulignent à chaque page.

Répondant à la maxime des « G.C. » : « Un chasseur ne dit jamais qu'il est courageux ; il le prouve » (fascicule officiel), Piotr montre d'abondance, avec cet album, que pour un objecteur, graphiste et pamphlétaire c'est tout à fait la même chose... L'uniforme en moins. Le talent en plus.

Le nom de Nadar évoque tout de suite un célèbre photographe de la fin du XIX^e siècle qui fut — et demeurera — parmi les meilleurs. Mais l'on sait moins que le même Nadar a été un des pionniers de la bande dessinée (encore sans phylactère) et qu'il publia régulièrement, dès après 1848,

dans *La Revue comique* fondée par Hetzel, l'éditeur de Jules Verne, une B.D. intitulée : *La vie publique et privée de Mossieu Réac*. Les éditions Pierre Horay ont eu la bonne idée de rassembler cette production dans un album qui conserve le même titre que la bande d'origine (32 p., 18 F) et qui, délaissant le génial photographe, montre que Nadar fut aussi le créateur de la bande dessinée d'actualité politique.

et des poèmes

Issus du Japon, voici des *Poèmes chantés par les palefreniers* : « Ah, changeons de robe Sakimudacha ! » ou « Cheval bleu s'est détaché », ou encore les *Poètes d'amour* du XVIII^e siècle du Manyō-Shū :

« *d'amour me languir ainsi
n'est pas une petite affaire...* »

Ces deux anthologies ont été traduites par René Sieffert.

De l'Arménie, on saura désormais que sa poésie mérite d'être célébrée mieux que le papier qui embauma mon enfance : *Je suis un cheval de parole doué...* écrit Grégoire de Narek. Cependant que, chantant l'amour, Nahabed Koutchak, montre souvent sa fougue, mais aussi la connaissance de ce péril :

« *Je me brûlerai les yeux !
Je me trancherai la langue !
Je me percerai le cœur !...
— Manques-tu de patience ?
Garde-toi d'être amoureux...* »

Ces deux recueils ont été adaptés par Vahé Godel.

Dans l'ombre, qu'elle ne mérite pas, cette collection poursuit lentement son but qui est de substituer à la curiosité de l'étrange et de l'exotique le sentiment d'une universelle parenté de l'esprit humain, à travers des textes écrits ou oraux d'Asie, d'Afrique ou d'Europe de l'Est.

L'entreprise est suffisamment originale et intéressante pour que nous recommandions cette collection intitulée : « Littérature d'étranges pays », éditée par les Publications orientalistes de France (4, rue de Lille, 75007 Paris). Elle comprend aujourd'hui une dizaine de petits livres, traduits de huit langues différentes : turc, finnois, bengali, arménien, malgache, japonais, hébreu et russe (chaque volume : 48 p., 10 F).

Pierre Ferran



... de faire lire
vos enfants

pour les petits

Puisque Gautier-Languereau a la bonne idée de rééditer la série des Bécassine (texte de Caumery, illustrations de J.-P. Pinchon), nous offrirons ces grands classiques à nos enfants, et ne manquerons pas d'y jeter un coup d'œil. Nous retrouverons Loulotte, Madame de Grand Air, les demoiselles Bongenre (*Bécassine au pensionnat*) et nous visiterons avec étonnement l'engin volant qu'on appelle ici familièrement « l'aéro » (*Bécassine en avion*). Toute une société aujourd'hui disparue s'exprime avec franchise et naïveté.

Chez le même éditeur, pour les tout-petits, la collection des « Premiers albums » a de grandes qualités : les dessins sont remarquables, les textes simples et faciles à retenir ; les pages d'une solidité à toute épreuve, avec des coins arrondis qui n'éborgneront aucun lecteur, si impétueux soit-il. De Gyo Fujikawa, signalons *Animaux en liberté* et *Savez-vous compter ?* (chaque titre : 15 F).

Elisabeth Ivanovsky est l'auteur d'un ouvrage parfaitement réussi pour les enfants de plus de cinq ans : *Mes petits amis de la campagne* (45 F). Voilà un livre qui ne bêtifie pas et qui peut aider un très jeune lecteur à comprendre et aimer la faune et la flore de son environnement. Les illustrations, très attrayantes, sont d'une rigoureuse précision.

Aux petits qui ne savent pas encore

lire : *Parade des animaux*, de Doris Otto (éditions Fleurus), plaira sûrement parce qu'il s'agit d'un « livre-jeu », avec des pages plus ou moins larges permettant d'animer les dessins, de faire marcher le cheval au pas et s'envoler le papillon... Des bêtes encore : voici, par Michel Bizet, *Les petits des animaux du jardin* (Touret, 18 F), un grand album en couleurs présentant pigeonneaux, lapereaux, oisillons, ânon, tous petits chats...

Les trois premiers albums de la collection « Art enfantin (coédition : La Noria-CEL Freinet, 06406 Cannes Cedex) font refluer dans le monde de l'édition l'expression graphique et écrite des enfants. Ces trois ouvrages, remplis de dessins en couleurs et de poésies enfantines, s'intitulent : *Au grand soleil de la vie*, *Histoire du Vire-Vire*, et *L'arbre sorcier*. Ils sont tous très remarquables.

Les éditions Bayard-Presses poursuivent la parution de leurs deux albums illustrés mensuels. Le premier, *Belles histoires de Pomme d'Api*, allie lecture des images et lecture des mots, car il s'adresse à des enfants encore jeunes (de quatre à cinq ans). *J'aime lire*, par contre, contient une histoire entière, des jeux et des illustrations (pour les sept à neuf ans).

pour les plus grands

À l'intention des plus âgés (douze à seize ans environ), soulignons que le très récent *Guide Jeunesse Pré-histoire*, de Louis-René Nougier (Hachette, 192 p., ill., 31 F) contient, classés par ordre alphabétique, deux cents mots-clefs concernant les origines de la Terre et les premiers temps de l'homme sur notre planète.

Encore un guide, original et fort bien venu : *Je fais mon éducation écologique*, par Mme J. Déjean-Arrecros (éd. André Leson, 10, rue de l'Eperon, 75006 Paris — 158 p. ill., 32 F). Cet ouvrage permet de mieux comprendre les problèmes d'équilibres naturels et de connaître un environnement. Ce guide contribuera à accentuer l'éveil d'une conscience écologique chez les jeunes, à une époque où la conscience collective semble bien la seule clef restant pour le salut de la Terre et des hommes.

J. D et P. F.



... et d'écouter des disques

quelques grandes voix

Parmi les disques récents, deux très beaux enregistrements romantiques : H. Prey poursuit son panorama du Lied allemand qui comportera vingt-quatre disques en interprétant les quatorze Lieder du *Chant du cygne* que Schubert composa durant les derniers mois de sa vie. Il est accompagné par le très grand Gérard Moore (Philips 6501.006). Jessy Norman chante *L'Amour et la vie d'une femme* de Schumann, autant de messages d'amour et d'espoir adressés à Clara tant attendue ; une grande interprétation, sans doute la meilleure de ce cycle très célèbre (Philips 9500.110).

Mais le disque vedette aujourd'hui est sans doute le récital *Mozart Rossini* de Federica von Stade qui commence une très grande carrière phonographique. Elle a été à Paris un merveilleux Chérubin ; on le retrouve dans cet enregistrement qui vient d'obtenir le grand prix Charles-Cros (Philips 9500.096). Elle vient d'être une bouleversante Mélisande. Mais pour les amateurs de grands souvenirs, il y a cette autre Mélisande qui, elle travailla le rôle avec Debussy. Vous la retrouverez dans *L'exquise Maggy Teyte*. En deux disques, toute une carrière, toute une époque (EMI VSM).

Il y a enfin, brillant, irremplaçable monstre sacré, La Callas, dont un album qui réunit quelques-uns de ses

plus hauts sommets consacre le génie : *L'art de La Callas* (EMI-VSM).

Des voix encore : de Purcell, un très beau disque, *Musique pour la Reine Mary*. Deux dates, deux faces : d'un côté, la musique pour son anniversaire ; de l'autre, celle pour sa mort. Une seule année les sépare. Voici deux des œuvres les plus fameuses du grand musicien anglais dans une très belle interprétation dirigée par John Eliot Gardiner (Erato STU 70911).

De Francis Poulenc, écoutez un des chefs-d'œuvre de sa musique chorale, *Figure humaine*, sur d'admirables poèmes d'Eluard (complété par la messe en sol majeur et quatre prières de saint François d'Assise) par des chanteurs suédois dirigés par Don Olof Steulund (Erato STU 70929). Un enregistrement très attendu, une grande réussite.

parmi les opéras

Célébrons avec un certain intérêt amusé le « retour » de Massenet. Coup sur coup, *Thérèse*, *Esclarmonde* et, récemment, deux enregistrements : celui du *Cid* dirigé par E. Queler avec P. Domingo en Rodrigue (chef-d'œuvre à sauver de l'oubli ? A vous de juger, CBS 79.300) et surtout *Thaïs* que Massenet composa au sommet de sa gloire, deux ans après *Werther*, et dont L. Maazel vient de signer une très belle et très sensuelle interprétation, avec B. Sills, Sh. Milnes et N. Gedda (EMI C.167.02.789).

Offenbach, lui, a-t-il jamais été oublié ? Son succès aujourd'hui est, en tout cas, triomphal. Après *La Périchole* dont j'ai déjà parlé (Erato), une autre grande réalisation : *La vie parisienne*, dirigée par M. Plasson et splendidement chantée pour notre joie par R. Crespin et M. Mesplé. Une interprétation de grand luxe (EMI IC 65 14123/4).

musique instrumentale

De Mozart, sur un même disque, auprès du *Quatuor pour hautbois K 370* par Lothar Koch, le *Quintette pour clarinette et cordes K 589* interprété par G. de Peyer et le quatuor Amadeus est une œuvre presque de circonstance mais elle s'élève au plus

haut de l'inspiration la plus pure. L'admirable sonorité de Peyer accorde à la voix de Mozart son charme si émouvant (DG 2530 720). Du même Mozart, le quatuor Julliard interprète les *quatre derniers quatuors* (CBS 79 204). Une grande interprétation d'un accent tragique et déchirant.

De Schubert, l'Octuor de Paris interprète le célèbre *Octuor*, l'une des œuvres les plus attachantes où passent ombres d'angoisse et de nostalgie mais où finit par rayonner la divine sérénité de Schubert (Decca 7397).

De Brahms, dans l'œuvre de qui la musique de chambre, toute de confiance et de méditation, occupe une place essentielle, sur un même disque : la *Première sonate pour violon et piano* (op. 78) dont le violon d'A. Grumiaux anime le lyrisme rayonnant, et le *Trio pour violon, piano et cor* (op. 40) où le cor lumineux de F. Orval nous conduit de sa lumière dorée à travers ce paysage si caractéristique du romantisme allemand (Philips 9500 161).

Du grand Pollini, qui continue avec les *Polonaises* (DG.2530 659) son exemplaire intégrale de Chopin, découvrons avec curiosité, accompagné par K. Boehm, l'interprétation un peu sévère de *deux concertos* de Mozart, n° 19 et 23 (DG.2530 716) et avec enthousiasme celle du *Quatrième concerto* de Beethoven dont le grand pianiste, avec la noblesse, la pureté expressive qui le caractérisent, réalise sans doute la plus grande interprétation dont on puisse disposer aujourd'hui. Une version vraiment superbe ! (DG.2530 791).

Signalons une exceptionnelle *Symphonie en ré* de César Franck (Erato STU 71019) par A. Lombard, décidément un chef de plus en plus grand... et une *Neuvième symphonie* de Malher par C.M. Giulini, à la tête du Symphonique de Chicago (DG.2707.097). Une interprétation sublime d'une œuvre gigantesque et d'une immense difficulté. C'est un très grand disque qui fera date !

Enfin, au-delà des grands de ce siècle, déjà presque des classiques, au-delà de Luciano Berio : *Cries of London* (Decca Head 15) qui marque presque un retour à l'univers tonal, au-delà de Stockausen : *Trans première et deuxième version* — deux vies accordées à une même œuvre, deux versions complémentaires... une

expérience passionnante (DG.2530 726), je conseillerai aux curieux, à tous ceux que passionne la vie de la musique, celle d'aujourd'hui qui se cherche et se trouve... de puiser dans la collection INA GRM (Groupe de recherche musicale). Ecoutez d'abord le *Requiem* de Michel Chion, l'œuvre la plus directement sensible dans cette aventure encore nouvelle pour beaucoup de la musique aujourd'hui.

Georges Rouveyre

variétés

■ François Béranger dont l'humour caustique et la phrase corrosive ne sont guère appréciés des radios et télévisions, mais que les jeunes suivent sans hésitation, vient de nous donner un double album 33 tours, enregistré en public au Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis. Remarquable travail technique et artistique qui nous restitue les anciennes chansons, comme « Tranche de vie » par exemple, sans oublier les nouvelles. (L'Escargot, double 33 t. ESC 340.)

■ Un nouveau groupe qui ne manque pas de punch, « Wells Fargo », nous restitue à la française la grande aventure de l'Ouest. Le banjo et l'harmonica y sont en vedettes. Tout le disque, paradoxalement, respire la jeunesse et une « sacrée ambiance ». Un travail musical à garder en point de mire pour les prochaines productions du groupe. (RCA PL 37038.)

■ Un étrange disque de la toujours étrange Québécoise Diane Dufresne, avec un titre non moins étrange « Maman si tu m'voyais ». Elle fait partie de ces chanteurs que l'on aime ou que l'on n'aime pas, mais son travail est suffisamment insolite pour retenir plus que l'attention. (Barclay 90077.)

■ Après une absence, un retour attendu, celui de Georges Chelon que son « Père prodige » et sa « Morte saison » nous avaient révélé il y a quelques années comme une vedette en puissance. Il nous donne un 33 tours « Commencer à revivre » qui nous le restitue toujours aussi tendre, poète, nostalgique, délicat mais aussi capable de violence contenue. De très beaux textes et un très grand talent. (Barclay 90087.)

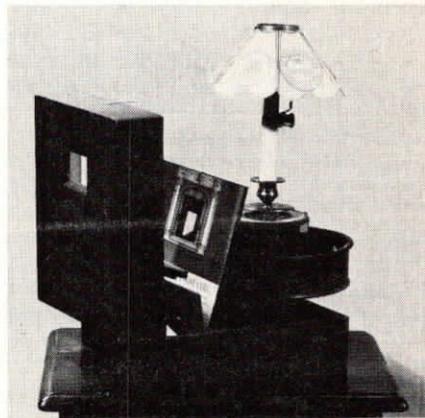
Maurice Guillot

EXPOSITION

et le cinéma fut...

Le cinéma est un art qui parle et bouge, le cinéma est un art du mouvement ; aussi bien, s'il s'agit de consacrer une exposition à sa naissance, le mieux paraît-il de la rendre vivante, de l'animer pour la rendre attrayante en même temps que conforme à sa nature. « Naissance d'un art », malgré son titre pompeux, a su respecter cette exigence sans doute parce que cette exposition (1) est le fruit d'une rencontre, celle d'une passion et d'une femme passionnée.

La passion est celle de M. Génard qui, dans le retrait de sa chambre à coucher, amasse depuis le début du siècle une collection fabuleuse de tous les objets se rapportant à la



Praxinoscope (1879)

naissance du cinéma, une invraisemblable quantité de boîtes magiques — entre autres — desquelles sont sorties les premières images hallucinantes devenues si banales aujourd'hui. (« Naissance d'un art » ne montre d'ailleurs qu'une partie de cette collection qui sera ultérieurement l'objet d'un don au futur musée Lumière qui doit s'ouvrir à Lyon.)

La femme passionnée s'appelle Jacqueline Guillaud ; enseignante, plongée depuis plusieurs années dans des recherches qui allient pédagogie et

(1) Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois, Paris 4^e. Jusqu'au 31 août.



pratique de l'image, elle anime le Centre culturel du Marais qu'elle a créé avec son mari. Volubile, elle explique : « Lorsque j'étais avec mes élèves, de futures sténo-dactylos que je devais faire accéder à la culture, j'en ai trop bavé en allant dans les musées, en étant traînée par des conférencières qui vous font dormir, des musées où il faut vraiment avoir envie de regarder, où il faut déjà être éduqué pour le faire. J'en ai trop bavé et je me suis dit que, si un jour je montais une exposition, je la ferais vivante et à la portée de tous. »

Résultat : un « ciné-tunnel » où s'alignent des projecteurs qui diffusent en permanence des petits films d'une minute de Louis Lumière (dont l'universel *Arroseur arrosé*), la reconstitution sous une superbe marquise de la salle du Grand Café avec consommations de l'époque, orchestre de femmes jouant les succès du moment, le Salon indien où à l'heure et à la demie — comme il se faisait — sont projetés des inédits de Lumière, dont le premier « travelling » ; mais on peut aussi se faire tirer le portrait en trapéziste, flâner de vitrine en vitrine où sont conservés des trésors de lanternes magiques, des praxinoscopes et autres inventions déjà oubliées, admirer les caméras des premiers âges ; on peut aussi jouer au vilain curieux et, plaçant son œil devant le trou d'un mur voir surgir une magnifique anamorphose, ou, dans une salle obscure, découvrir les autochromes réalisés en 1906 par les frères Lumière, photos en couleurs qui n'ont rien à envier aux plus sophistiqués des tirages de David Hamilton !

Bref, voici une exposition où l'on ne s'ennuie pas, savante certes, mais sans lourde volonté didactique, un lieu pour s'instruire en se distrayant.

J.-P. V.

SPECTACLES

les jeux de l'amour et de l'argent

Je tiens *Les fausses confidences* pour une des pièces majeures de notre répertoire théâtral. Cette comé-

die, où l'on ne voit souvent qu'une « surprise de l'amour » de plus, est en réalité un très cynique et très dangereux « jeu de l'amour et de l'argent ». A ceux qui sont moins riches que les autres, apparemment tout est permis pour faire fortune, mariage sans amour, séduction par mensonges, vénalité... Mais à quoi bon se gêner ? Le succès ne justifie-t-il pas toutes les manœuvres ? C'est au moins ce que reconnaît Araminte quand Dorante lui demande de lui pardonner toutes les petites malhonnêtetés qui lui ont permis de se faire aimer d'elle. Cette curieuse morale, celle évidemment de son siècle, Marivaux a, bien entendu, l'art inimitable de nous la suggérer sous des dehors riant et brillants, comme si, non seulement il s'en accommodait, mais encore s'en amusait. Son « marivaudage » est plutôt synonyme de machiavélisme, et le valet qu'il a chargé de tirer toutes les ficelles et qui, pas plus que les autres personnages, ne semble se soucier des ravages qu'il peut commettre, est bien l'une des créations les plus étonnantes de son théâtre.

La représentation que les Comédiens-Français viennent de donner



Simon Eine et Richard Barry

des *Fausse confidences* est malheureusement très loin de rendre la force et la cruauté de cette fausse comédie. Le metteur en scène semble n'avoir eu d'autre ambition que de faire rire le public, sans le moins du monde l'inquiéter. Certes le comique n'est pas absent de la pièce, mais les

marionnettes, comme Madame Argante ou Monsieur Rémy, sont poussées à la caricature alors qu'elles devraient, aussi, être odieuses, et Dubois lui-même, au demeurant interprété de façon très cohérente et très construite par Richard Barry, n'est qu'un brave petit plaisantin qui s'amuse d'une bonne farce et non ce brillant mais inquiétant manipulateur. Tout le spectacle reste ainsi à la surface de l'œuvre et l'on n'y voit guère ce difficile équilibre entre la sincérité et le mensonge (volontaire ou inconscient), ni cette extraordinaire conception que Marivaux se fait de l'être humain, à la fois un et double et au moins autant prisonnier de ses passions que de ses préjugés.

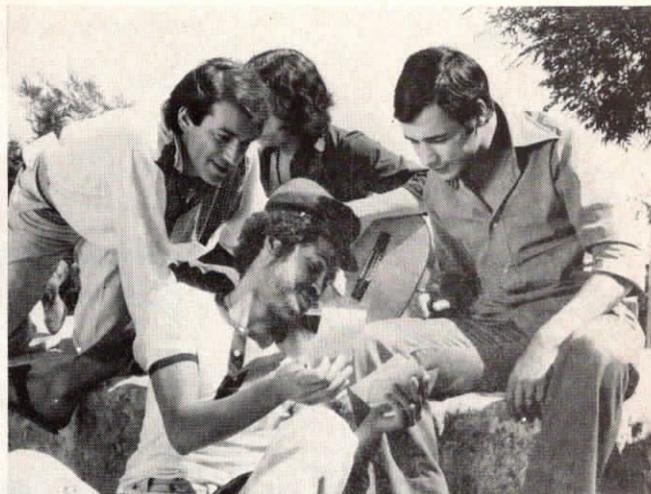
Les Comédiens-Français ont été mieux inspirés dans le petit acte d'Henry Becque, *La navette*, qui complète l'affiche. Ici aussi, mais avec un cynisme plus appuyé peut-être encore, l'auteur nous montre comment l'amour a du mal à faire bon ménage avec l'argent. Et c'est prestement enlevé par Catherine Hiégel, Alain Pralon, Bernard Dhéran et Richard Barry. On n'en comprend que plus mal que, de ces deux pièces fort bien faites pour voisiner, la seconde ait si peu répondu aux promesses subversives de la première.

P.-B. M.

retour de Cannes

■ « Trois femmes »

De l'auteur de *MASH* et de *Nashville*, on n'attendait pas un film comme celui-ci : intimiste, centré sur trois personnages féminins dans le décor à la fois banal et étrange d'une petite ville du désert sud-californien, avec son « centre gériatrique » de rééducation. Ce décor, écrasé de chaleur et de sable, où les piscines sont le premier des luxes, joue un rôle



important ; mais on sort assez vite du documentaire pour entrer dans le labyrinthe des rapports entre Pinky, Millie et Willie : rapports de prestige, d'imitation, de culpabilité, de transfert... De quoi faire le bonheur de l'analyse freudienne, pensera-t-on : c'est vrai, et d'autant plus que le film est progressivement envahi par un climat onirique qui trouve son point culminant dans le cauchemar de Pinky — un vrai morceau d'anthologie.

Mais le génie d'Altman, c'est qu'il ne perd jamais contact avec le réel, et que le monde du rêve — de la veille ou du sommeil — est toujours ancré dans le quotidien. C'est aussi qu'il est un prodigieux directeur d'acteurs — d'actrices surtout, en l'occurrence — et que ses héroïnes, naïves, sophistiquées, ou mystérieuses, ont une présence et une vérité souveraines. Toutes trois auraient mérité le prix d'interprétation ; et pourtant *Trois femmes* est beaucoup plus qu'un film d'interprètes.

■ "En route pour la gloire"

Ici aussi le décor compte : nous sommes dans les années 30, au temps des Raisins de la colère, dans ce Dust bowl ruiné et desséché d'où s'expatrient par milliers fermiers ou petits artisans attirés par la prospérité californienne. Hal Ashby nous présente longuement la petite ville de Pampa d'où son héros, Woody Guthrie, part avec sa guitare pour tenter fortune, lui aussi, ou plus modestement se faire quelque part une petite place où il puisse faire venir sa jeune femme et ses deux petites filles. En fait, comme on le sait — car Woody Guthrie est un personnage historique et célèbre —, son destin va faire de lui non seulement un auteur de folk-songs, mais surtout le chanteur de la misère et de la colère des pauvres, des errants, des « hobo » et des ouvriers agricoles exploités.

Film en forme de chronique ou

d'épopée, plein de chansons, de grands espaces, de misère et de générosité, *En route pour la gloire* ressuscite une époque (et presque un mythe) de l'histoire des Etats-Unis. On le voit avec une émotion un peu nostalgique, et un plaisir dû en grande partie à l'interprétation de David Carradine.

■ "Omar Gatlato"

Il y a, dans ce charmant film de Merzak Allouache, un personnage : Omar Gatlato (un jeune fonctionnaire du service des Fraudes, qui prétend à une virilité épuisante) et un décor : Alger. Mais des rapports du héros, de son milieu — le petit appartement où s'entasse sa famille, son bureau, les cafés, les stades, la plage, les cinémas —, de ses copains, et de la mystérieuse Selma dont il a entendu la voix sur une cassette de magnétophone, le réalisateur a su tirer une chronique à la fois paresseuse et vivante.

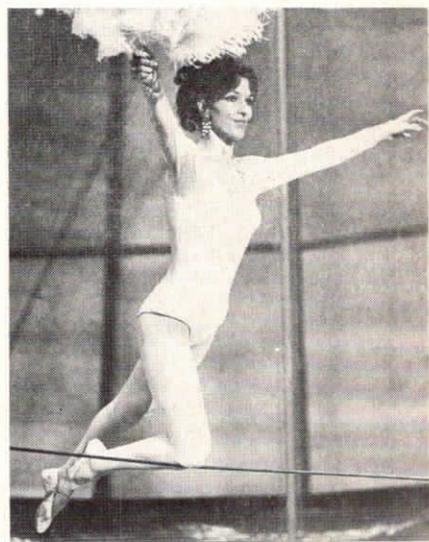
On en devine la vérité ironique (Omar appartient à la génération qui commence à s'amuser des discours des anciens combattants de la Libération — mais ses prétentions au « machisme » sont démenties par sa timidité...) et on apprécie ce regard aigu mais fraternel qu'Allouache porte sur la vie actuelle de la jeunesse algéroise, sur ses goûts musicaux, ses enthousiasmes et parfois ses tares. Document remarquable, d'un humour lucide, mais jamais grinçant — et plus profond que sa nonchalance ne le laisserait penser.

E. F.

sous le chapiteau

Avant de prendre la route sur les chemins de France, le Cirque Gruss a planté son chapiteau sur l'esplanade du centre Beaubourg jusqu'au

17 juillet. Etonnant spectacle de « cirque à l'ancienne » où l'on respire l'odeur de la véritable sciure... Alexis Gruss, comme au temps des batteurs de place, comme le chef incontesté de la famille, est présent pratiquement dans tous les numéros. La tradition des numéros équestres est restituée merveilleusement, les numéros oubliés de corde libre et d'autres disciplines perdues au fil des années nous sont redonnés dans une ambiance fantastique de chaleur et de complicité avec le public.



Gipsy Gruss

Outre les membres de la famille où Gipsy fait toujours figure de reine, quelques révélations étonnantes issues de l'école d'Alexis Gruss, dont une Mary exceptionnelle. Un spectacle à voir absolument.

M. G.

Et maintenant, amis lecteurs, très heureuses vacances à tous jusqu'à notre numéro de rentrée jeudi 15 septembre 1977.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique. Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Paul Delouvrier; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Robert Debré, de l'Académie des sciences; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourastié, membre de l'Institut; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Raymond Poignant, conseiller d'Etat; Jean Rostand, de l'Académie française; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.

chefs de rubrique : Pierre Ferran, Catherine Guignon, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

informations : Elisabeth de Biasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

documentation : Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

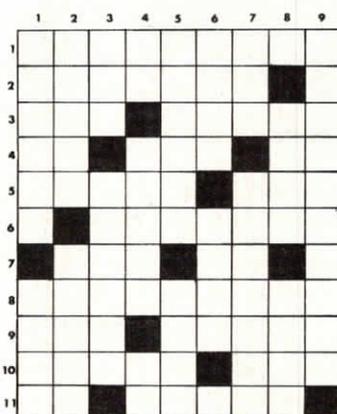
bureau : André Lichnerowicz, président; Denis Forestier, vice-président; Georges Belbenoit, secrétaire général; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianny.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracla, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Claire J. Richet, Yvette Servin.

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 260



Horizontalement. 1 - Il traite sa bergère à grands coups de ramponneau. 2 - Personnage interrogé au banc de l'instruction. 3 - Contredit - « Baigneuse » méditerranéenne. 4 - Un jumeau peut l'être sous le signe des Gémeaux - Fille de Suisse à la gorge séduisante - Note. 5 - Rend un effet spectral - Ses neiges fondirent sous le « Soleil » de Versailles. 6 - Molosse qui fut maté par un colosse. 7 - Nudiste capable de violer une duchesse - Récidivistes dans certaines affaires de mœurs. 8 - Ecrémage. 9 - Tel un navet avant de connaître le four - Pièce maîtresse d'un cycle breton. 10 - Maladie frappant les limaçons - Il peut se consommer en bouchée ou en timbale. 11 - Personnel - Sous couche.

Verticalement. 1 - Il est roi à Forest Hills et souverain à Wimbledon - Adversaire de Thomas d'Aquin. 2 - Arme pour Mallarmé - Propriété des corps purs. 3 - Ecrivain américain quelque peu poète - Pronom suranné. 4 - Pronom viril - Eau de vie pour le meunier savoyard - Possessif. 5 - Donner un coup de griffe - Domaine éthéré bien connu des tourtereaux du septième. 6 - Il comble de puériles aspirations - Leur virginité est bien compromise le dimanche dans les bois. 7 - La rage avant Pasteur - Magasins à grains. 8 - Donner au camelot un style coloré - Ouverture pour violons et violoncelles. 9 - Limités.

solution du problème 259

Horizontalement. 1 - Médecin. 2 - Imageries. 3 - Ca - Epilés. 4 - Rime - Ta. 5 - Olé - Air. 6 - Maginot. 7 - Isère - Ane. 8 - Lard - Il. 9 - Lueur - Ys. 10 - On - Eusses. 11 - Nasse - Eté.

Verticalement. 1 - Microsillon. 2 - Email - Sauna. 3 - Da - Mémère. 4 - Egée - Ardues. 5 - Cep - Age - Rue. 6 - Iris. 7 - Nil - Analyse. 8 - Eetion - Set. 9 - Essarter - Se.

échecs

par Jacques Négro arbitre

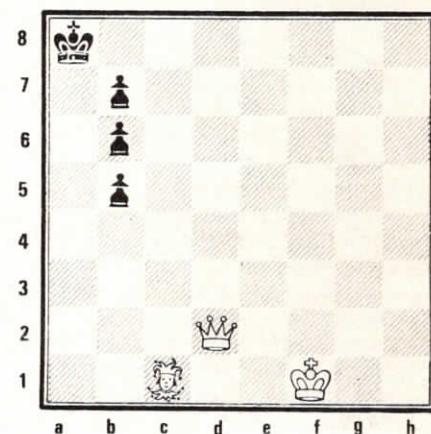
« l'échiquier en folie »

problème 18

Dans la recherche d'une clé le vocabulaire spécial du problème d'échecs désigne d'une manière précise, par le terme d'essai, un coup réfuté par une riposte unique.

Les Noirs ont deux lignes de jeu intéressantes à considérer, soit 1...Rb8, 2...Rç8, soit 1...b4, 2...b3.

Les Blancs, pour parvenir à mater dans les deux cas, doivent éviter les deux essais.



Les Blancs jouent et font mat en trois coups

Un seul concours mais trois classements (au choix du solutionniste)

- la clé — indiquez la clé : 3 points ;
- la clé et les variantes : 10 points pour les deux variantes essentielles ;
- la clé et ses secrets : 3 points pour la clé ; 10 points pour les deux variantes. « Indiquez les deux essais et la réfutation noire » : 5 points.

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 242
06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 7 juillet

solution du problème 16

- clé : Cg3 (menace 2.Txf5 mat) : 2 points ;
- variantes : 1...Cé-j? (Cé-d4, Cç-d4,

Cé7, Txé2, f4, Dxc6) 2.Df4 (Dd5, Fxd6, Cxd7, Txé2, Dé4, Cxc6) : 7 points.

• secrets : correction noire sur la case « f5 » : 2 points.

la petite histoire du monde des échecs

Il était une fois... Voici quelques « miniatures » de la belle époque du jeu d'échecs !

tournoi de Vupuri, 1935

Blancs : Hanski
Noirs : Galo

Gambit de la Dame

1.d4 d5 ; 2.c4 e6 ; 3.Cc3 Cf6 ; 4.Fg5 Cb-d7 ; 5.cxd5 éxd5 ; 6.Cxd5 Cxd5 ; 7.Fxd8 Fb4+ ; 8. Dd2 (forcé) Fxd2+ ; 9.Rxd2 Rxd8 ; 10.Abandonne (gain d'une pièce).

tournoi de Jyvaskyla, 1940

Blancs : Saloila
Noirs : Neuvonen

Partie des 3 Cavaliers

1.é4 é5 ; 2.Cf3 Cc6 ; 3.Fc4 d6 ; 4.Cc3 Fg4 ; 5.0-0 Cd4 ; 6.Cxé5 Fxd1 ; 7.Fxf7+ Rê7 ; 8.Cc3-d5 Mat.

tournoi de Copenhague, 1945

Blancs : Heuser
Noirs : Hansen

Est-Indienne

1.é4 g6 ; 2.d4 Fg7 ; 3.Cf3 d6 ; 4.Fc4 Cd7 ; 5.Cg5 Ch6 ; 6.Fxf7+ Cxf7 ; 7.Cé6. Abandonne (gagne la Dame).

tournoi ICCF, Angleterre

Blancs : Champan
Noirs : Alexander

Partie Pion Dame

1.d4 b6 ; 2.c4 Cf6 ; 3.Cf3 d5 ; 4.Cc3 é6 ; 5.é3 Cb-d7 ; 6.Fd3 Fé7 ; 7.b3? dxç4 ; 8.bxc4 é5 ; 9.d5 Fb4 ; 10.Fd2 Fxc3 ; 11.Fxc3 é4 ; 12.Abandonne.

tournoi PC, Danemark

Blancs : Pedersen
Noirs : Christiansen

Partie italienne

1.é4 é5 ; 2.Cf3 Cc6 ; 3.Fc4 Cd4 ;

4.Cxé5? Dg5 ; 5.Cxf7 Dxc2 ; 6.Tf1 Dxé4+ ; 7.Fé2 Cf3 Mat.

tournoi de Bronsho, 1949

Blancs : Henriksen
Noirs : Pedersen

Gambit de Budapest

1.d4 Cf6 ; 2.c4 é5 ; 3.dxe5 Cg4 ; 4.Cf3 Cc6 ; 5.Ff4 Fb4+ ; 6.Cb-d2 Dé7 ; 7.a3 Cxc6 ; 8.Cxé5 Cxé5 ; 9.axb4 Cd3 Mat.

XXII^e Jeux olympiques Israëli, 1976

Blancs : A. Grinza (Italie)
Noirs : S. Rubinraut (Australie)

Contre gambit-Albin

1.d4 d5 ; 2.c4 é5 ;

Le contre gambit-Albin est une espèce en voie de disparition dans les grands tournois.

3.dxe5 d4 ; 4.é4.

Rappelons le piège connu : 4.é3? Fb4+ ; 5.Fd2 dxé3 ; 6.Fxb4 éxf2+ ; 7.Ré2 fxc1=C+! ; 8.Txg1 Fg4+ et les Noirs gagnent.

4...Cc6 ; 5.f4 f6!

Un coup nouveau. Mieux que 5...g5?!

6.éxf6 Cxf6 ; 7.Fd3 Fb4+ ; 8.Cd2 Dé7 ; 9.Dé2 Fg4 ; 10.Cf3 Ch5!

Les Noirs exploitent leurs atouts :

Meilleur développement, colonnes ouvertes, avantage d'espace, etc.

11.g3 g5! ; 12.a3 gxf4!

La mauvaise disposition des pièces blanches justifie pleinement ce joli sacrifice de pièce.

13.axb4 fxc3 ; 14.hxc3 Cxc3 ; 15.Dg2 Fxf3 ; 16.Cxf3 Cxh1 ; 17.Dxc1 0-0-0!

Les Noirs achèvent leur développement, en laissant tous les soucis au Roi blanc.

18.Fg5 Dxb4+ ; 19.Cd2 Td-é8 ; 20.0-0-0 Rb8 ; 21.Dh3 Té5!

Les Noirs ne regardent pas sur la dépense.

22.Ff6

Les Blancs prennent leurs rêves pour des réalités, le réveil sera brutal.

22...Ta5 ; 23.Fxh8 Ta2 ; 24.Cb3 Dxb3 ; 25.Dg2 Ta1+ ; 26.Fb1 Txb1!! ; 27.Rxb-1 Dxd1+ ; 28.Ra2 Cb4+ ; 29.Ra3 Cc2+ ; 30.Ra2 a5 ; 31.Df2 Cb4+ ; 32.Abandonne

Si 32.Ra3 Da1+ 33.Rb3 Da2+mat. Le dossier du contre gambit-Albin n'est pas prêt d'être clos !

HOMMES ET MIGRATIONS

ETUDES

NUMEROS SPECIAUX

ATLAS DE L'IMMIGRATION (75 F)
VINGT-CINQ ANS DE PRESENCE
D'ORIGINE ETRANGERE (60 F)
LES ETRANGERS DANS
LES REGIONS DE FRANCE (60 F)

Déjà parus :

108 : Les Turcs ; 109 : Les Tunisiens ;
111 : Alphabétisation ; 114 : Alphabétisation
fonctionnelle des travailleurs étrangers ;
116 : Migration algérienne ; 117 : Les mal-
logés ; 118 : Le VI^e Plan et les travail-
leurs étrangers ; 119 : Mouvements migra-
toires internationaux ; 120 : Bibliographie ;
121 : Les étrangers de la Suisse ; etc.

Chaque numéro : 10 F franco

N° 116 : 20 F ; N° 118 : 15 F

N° 120 : 20 F (franco)

HOMMES ET MIGRATIONS

DOCUMENTS

BULLETIN BIMENSUEL

Revue de presse, informations, etc.
100 F par an.

6, rue Barye - PARIS (17^e)

Tél. : 924-71-94

C.C.P. : ESNA PARIS 55-65-40

LES ÉDITIONS DU

cep
BEAUJOLAIS

Boîte postale 441

69656 Villefranche-s/S. Cedex

- Activités manuelles
- Théâtre et Musique
- Jeux et Jouets
- Articles pour fêtes

Catalogue général 48 p.
Catalogue jouets 52 p.
Envoi gratuit sur demande.
Expédition France et Commu-
nauté.

Tél. : (74) 65-04-30

championnat de mots croisés 1977

La fin de l'année scolaire, c'est aussi la traditionnelle distribution des prix. Ne manquons pas à cet usage en publiant les résultats du Championnat de mots croisés 1977. Il a réuni au total 138 000 participants dont 1 604 lecteurs de « l'éducation ». Parmi eux, vingt-neuf ont franchi l'épreuve sans faute et parmi eux, cette année encore, nous retrouvons des noms connus. De cette constance dans la vaillance, nous les félicitons doublement et nous accueillons avec joie les « nouveaux » dans ce palmarès. Précisons que l'ensemble des résultats sera donné par « Le mots-croisiste », numéros 126 et 127 de juin et juillet. Et rappelons que, comme chaque année, indépendamment des prix offerts par les organisateurs du championnat, les douze premiers de nos lecteurs laurés recevront un livre d'art.

Nom du concurrent	Classement « l'éducation »	Classement général	Grille sélective	Prix
0 faute				
M. Gilbert Toullec	1 ^{er}	9 ^e	68.57.14.6.6.3.2.9.	1 chaîne Hi Fi
Mme Simone Christakis	2 ^e	10 ^e	68.57.14.6.6.3.2.8.	»
Mme Marisa Monparler	3 ^e	19 ^e	68.57.14.6.5.	Quillet 4 volumes
Mme Blanche Vieillot	4 ^e	30 ^e	68.57.14.5.	»
M. Antoine Di Bono	5 ^e	37 ^e	68.57.14.3.7.	Sac de voyage
M. Benoit Beve	6 ^e	39 ^e	68.57.14.3.6.	»
M. Jean Rousson	7 ^e	72 ^e	68.57.13.7.	»
Mme Simone Annézo	8 ^e	139 ^e	68.57.13.4.	Barbecue
M. Robert Pernet	9 ^e	210 ^e	68.57.12.7.3.	»
M. Christian Christakis	10 ^e	216 ^e	68.57.12.7.2.	»
M. Jean Gouet	11 ^e	238 ^e	68.57.12.6.	»
M. Jean-Marie Hervet	12 ^e	327 ^e	68.57.11.8.	Stylo
M. Jean-Claude Deconche	13 ^e	379 ^e	68.57.11.6.	»
M. D. Baratange	14 ^e	425 ^e	68.57.10.10.	»
M. Daniel Vagost	15 ^e	474 ^e	68.57.10.5.5.	»
M. Daniel Bana	16 ^e	477 ^e	68.57.10.5.4.	»
M. Jean-Claude Touzet	17 ^e	506 ^e	68.57.9.8.	»
Mme Janine Rivoallan	18 ^e	518 ^e	68.57.9.7.4.	»
M. Michel Ferrier	19 ^e	522 ^e	68.57.9.7.2.	»
Mlle Anne Evein	20 ^e	576 ^e	68.57.8.4.	»
M. François Rivoallan	21 ^e	580 ^e	68.57.8.3.	»
M. Freddy Mallegol	22 ^e	604 ^e	68.57.6.	Livres de documentation
M. Daniel Labiaule	23 ^e	617 ^e	68.57.2.	»
M. Daniel Lopez	24 ^e	703 ^e	68.53.	»
M. Henri Godard	25 ^e	742 ^e	67.58.7.	»
M. Jean Forestier	26 ^e	752 ^e	67.58.2.	»
M. Jean-Pierre Le Planquais	27 ^e	822 ^e	64.	»
M. Claude Benoit	28 ^e	881 ^e	question sélective nulle	»
Mme Arlette Touzet	29 ^e	971 ^e	question sélective nulle	»
1 faute				
M. Denis Rabiller	30 ^e	988 ^e	68.57.13.	»
M. Robert Braizaz	31 ^e	non classé	68.57.12.7.	»
Mme Monique Claisse	32 ^e	»	68.57.12.6.	»
M. Paul Lossent	33 ^e	»	68.57.11.7.	»
M. Maurice Dardaine	34 ^e	»	68.57.11.5.	»
Mme Yvonne Jampierre	35 ^e	»	68.57.10.8.	»
M. Paul Brevier	36 ^e	»	68.57.10.4.	»
M. Ernest Mestat	37 ^e	»	68.57.5.	»
M. Daniel Wyts	38 ^e	»	68.52.6.	»
Mme Mireille Le Pan	39 ^e	»	68.52.3.	»
M. Fernand Ruchon	40 ^e	»	66.58.1.	»
M. Michel Dutertre	41 ^e	»	66.58.0.	»
M. Michel Solas	42 ^e	»	65.	»
M. Michel Gellenoncourt	43 ^e	»	question sélective nulle	»
M. Marc Maugain	44 ^e	»	question sélective nulle	»

échanges et recherches

location (offres)

- Rég. Grenoble, prox. mont., au calme, appt. 2/4 pers. + évent. 1/2 j. enf., du 14-7 au 15-8. Ecr. P.A. n° 380.
- Appt. ss villa, prox. mer, 3 pers., juil. à sept. Ecr. Faure, r. Kennedy, 83140 Six-Fours.
- 49-Mais. simple, pl. camp. angevine, jardins. 700 F/m. juil.-août-sept. Ecr. P.A. n° 381.
- Cassis, prof. l. joli F1, été, 1500 F/m. Ecr. Dausse, La Vigie, 13260 Cassis.
- 1°) Près Antibes, 50 m plage, studio tt cft, 2° quinz. juil. 1000 F, août 2000 F, tél. (92) 51-26-91. 2°) 05-Orcières-Merlette, studio, juil., août, tél. (76) 25-31-29.
- 06-Antibes, appt. tt cft F3, imm. nf 5° ét., 5/6 pers., gar. s/sol, 2° quinz. juin, juil., sept. Ecr. Poletti Ecole, 26200 Espeluche.
- Les Arcs Savoie, 1600 m, part. loue studio tt cft, plein sud, tél., pisc. imm., nombr. act. stat., gard. enf. Tél. 680-44-04.
- Nice, 10 mn mer, studio mblé tt cft, kitch., bns, 1^{er} étage. juil. : 900 F. Ecr. Mme Noël, 3, rue Raspail, 92400 Courbevoie.
- Levens, alt. 600, 30 km Nice, mais. 4 pces, 2/5 pers., cuis., bns, août 2000 F. Ecr. Loubet, 52, bd J.-Garnier, Nice. Tél. 82-04-82.
- 04-Serre Chevalier, gd studio 4/5 pers., terr., soleil, juil. 1100, août 1400 F. Tél. (76) 98-13-02 sauf mercredi.
- Isère, Les 2 Alpes, 5/6 pers., ski d'été, (neige et herbe), tennis, équitation, juillet, août. Ecr. Cortes R., 6, r. Joliot-Curie, 26800 Portes-lès-Valence.
- 38-St-J.-Hérans, mais. camp. nve, séj., 3 ch., cuis., bns, w.-c., juil. 1300 F. Ecr. Corbet, 53, Libération, 38000 St-Martin-le-Vinoux.
- 05-Vallouise, chalet 4 pers. juil. ou août. Ecr. Soubié, gr. scol., 26290 Donzère. Tél. (75) 98-61-50.
- Vacances en Angleterre, bed and breakfast, port côte Cornouaille - N. Tim, Glenseaden Fhutta, East Looe, Cornwall - England (femme de collègue).
- Laredo (Esp.) près mer, appt F3 tt cft, px int. juil. et sept. Ecr. P.A. n° 382.
- Chamonix, studio 2 pers., juil., août, sept. Ecr. Perié, Roumagne, 47800 Miramont.
- Praloup, Barcelonnette (Hte-Provence), part. l. 1 stud. 4/2 pers., 1 appt 6 pers., juin, juil., août, Noël. Tél. (92) 84-12-89 entre 18 et 20 h, ou écr. Alain Déclémenti, Office du Tourisme, 04400 Praloup.
- 09-Biert, mais. conf. 3/4 pers., juil. Ecr. Bosch, Fourquevaux, 31450 Montgiscard.
- Jura, F3 centre, calme, verd., juil., août. Champagnole, tél. (84) 52-18-69 apr. 12 h.
- Les Deux Alpes, montagne, ski d'été, studio cft, 4 pers. Ecr. CES 26400 Crest.
- Cullera (Espagne), F2 confort, loggia, 4 pers., tte l'année. Ecr. Mme Piccinin, route de Lyon, 38120 Fontanil.
- 24-Périgord, 05 rég. Gap, mais. tt cft, 4 p., août, sept. Ecr. Mistaudy, 24160 Excideuil.
- Ain-Jura 1° studio tt cft 2 pers., 40 km Annecy, juin à oct.; 2° chalet 60 m² bord rivière truites Valserine, 1^{er} au 15 août. Ecr. Maire, éc. 01200 Confort. Tél. (50) 48-04-06.

CONDITIONS D'INSERTION

- 19,60 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes; filet = 1 ligne; effets de composition + 20%.
- POUR LES ABONNES : 50% de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

- La Bourboule, appt tt cft, 2 p., 3 p., calme, ch. c., 19 août au 15 sept. Ecr. P.A. n° 383.
- Cap d'Agde, front mer, villa tt confort, 5 pl., direct plage, parking, jardins privés. P/sem. 14/8 au 16/10. Ecr. M. Maurice Durif, 58250 Fours. Tél. 2.
- 88-Htes Vosges, chalet 4 à 5 p., tt cft, juil., août, sept., calme, repos. Ecr. P.A. n° 384 ou tél. 16 (29) 08-00-38 h. repas.
- Annecy, 200 m lac, appt F3 tt cft, 4 pers. max., juil., août. Ecr. Bontron, 6 bis, r. Paix, 74000 Annecy.
- 06-Antibes, coll. l. F3 5/6 pers., juil., sept. Ecr. Poletti, école, 26200 Espeluche.
- 38-Les 2 Alpes, studio 4 pers. Ecr. Lemaire, 94 r. Vaux-de-Naives, 55000 Bar-le-Duc. Tél. (28) 79-09-74.
- 05-Merlette, F3 cft, 5/6 p., px int., été. Ecr. P.A. n° 385.

- 88-Lac de Longemer ou 25-Lac Saint-Point, caravane 4/5 pers., auvent, frigo. Ecr. Mme Mantion, institutrice, 73 bis, av. J.-Jaurès, 70400 Héricourt.
- Vallée Pyrénées, chalet tt cft, 4 chbres, sf juil., août, semaine 500 F. Tél. 486-63-63.
- 13-Carry-le-R. mais. cft, 4 pers., jard., juil., cause déf. Ecr. P.A. n° 391.
- Port Camargue, gd studio 3 pers., gd standing, TV, août 2° quinzaine et septembre 1^{re} quinzaine. Ecr. Germain Piolet, 26, rue Victor-Hugo, 30160 Bessèges. Tél. : (66) 85-41-66.
- 83-Roquebrune/Argens, prox. mer Fréjus, St-Raphaël, studio mblé tt cft, 2/4 pers. max., août 1200 F ou 1^{re} et 2^e quinz. août 700 F. Ecr. P.A. n° 392.
- Suisse, chalet entier, neuf, moderne, 15 à 20 lits, prix 1800 F suisses août 1977. Ecr. Pierre Gaspoz de Joseph, 1961 La Sage, Valais Suisse. Tél. (027) 83-13-08.
- 73-Aillon-le-Jeune, 25 km Chambéry, Annecy, studio 36 m² tt cft, 5 pers., gde terr. ext., juin, juil., août, sept. Ecr. Cauller, Epagny, 74330 La Balme de Sillingy. Tél. : 57-37-73.
- Arcachon-centre, ds villa 100 m mer, appt gd cft, 4-7 pers., août. Ecr. Tigoulet, 27, av. Saint-Arnaud, 33120 Arcachon.

location (demandes)

- Couple + 1 enf. ch. F2 ou F3 bord de mer, août. Ecr. A. Kellermann, Gascogne 766, 88100 Saint-Dié.
- Cple + 3 enf. ch. loc. août, calme, cft, 13 - 83. Ecr. P.A. n° 386.
- Cple + 2 enf. rech. loc. août ou du 22-7 au 22-8-77, mais. ou appt cft, calme, si poss. av. jardin : 29 S, 56, 44, 85, 17, 33. Ecr. Nomérange Hervé, rés. Origny, bât. A, 77220, Tournan-en-Brie ou tél. 407-30-43 apr. 19 h.
- Ch. loc. cft août, mer ou montagne, pour 4/5 adultes. Ecr. P.A. n° 387.

échanges

- 01-prox. 73-Villa F5, calme, du 1/8 au 21/8, ctre sim. côte basque, Lourdes, Bretagne, max. 20 km mer. Ecr. Courrier-Léchaud, 01300 Belley. Tél. (79) 81-13-37.

(Suite page 40.)

« Mes CARNETS »

par A. BAILLY, directeur d'école et une équipe de professeurs

Classes de CM 2, 6°, 5°...

Des mémentos clairs, pratiques

Prix d'un carnet : 7,00 F

MON CARNET D'ORTHOGRAPHE

Condensé des principales règles de grammaire - orthographe d'usage - préfixes - homonymes.

MON CARNET D'ANALYSE

Grammaticale et logique.

MON CARNET DE CONJUGAISON

Cent verbes entièrement conjugués. Liste des verbes par groupes. Tableaux en 2 couleurs...

MON CARNET DE MATHÉMATIQUE MODERNE

Les ensembles. Système de numération. Relations binaires...

Chez votre libraire

ou aux EDITIONS BAILLY

La Jangouttière, 69850 SAINT-MARTIN-EN-HAUT
Tél. : (78) 48-60-93 — C.C.P. Lyon 2606-55

échanges et recherches

(Suite de la page 39.)

ventes

• Vds mais F5, proche mer Nord-Cotentin. Ecr. Baczinsky, 50260 Briquebec. T. 52-22-84.

• **ROUSSILLON - Villas en traditionnel** 10 km de Perpignan - 10 km mer. Documentation et devis gratuits. Ecr. NOGUER Serge, B.P. 5, 66670 BAGES

• Très beaux terr. à bâtir 55 km Paris-Ouest, r. de Porcheux, 60-La Houssoye (entre Gisors et Beauvais). Lots de 550 à 1 000 m² en tte propriété. Px très avant., crédit. Ecr. LACROIX, 79, r. de Joinville, 94700 MAISONS-ALFORT. Tél. 207-41-66.

• Vds appt à rénov., 2 p., c., cave, terrasse, 7^e ét., calme asc., Vincennes pr. château. Ecr. P.A. n° 388.

• Vds terrains à bâtir : 88-Ventron : 1 500 m²; 31-Muret : 10 000 m². Ecr. B. François, 88360 Rupt.

• Massy, vds appt b. vue, gd sèj + 3 ch., éc. + com. + RER : 175 000 + CF 15 000 F. Tél. 920-34-62 (soir)

• Vds La Ciotat F4 tt cft, terr. 30 m², vue mer impren., mer à 150 m. Ecr. P.A. n° 389.

• Vds Ht-Var 1 ha env., colline gds pins étaj., ensol., route. Tél. (93) 99-67-57. Urgent.

• Coll. vd Lambesc (20 km Aix-en-P.) villa réc. T4, jard., gar., ch. c. ds lotiss. calme, prox. village, 26 U (à déb.). Tél. : 28-01-35

• Aubervilliers, appt F3, park., rés. D. Casanova, prox. métro, 230 000 F, libre juillet. Tél. : 352-67-17.

• Hte-Savoie, vds terr. 2 400 m² viabil. pr constr. indiv., vue, calme, 22 km Annecy, 40 Genève. Tél. 027 42-90 (h. repas).

hôtels - pensions

• Evolène, Valais Suisse, Hôtel Eden, soleil et repos vous attendent. Prix à partir de 32 F demi-pension et 38 F pension complète. Tél. (027) 83-11-12.

• HTE-VOSGES - AU REPOS DES CASCADES - **NN, rég. GERARDMER, TENDON, 88460 DOCELLES. Tél. (29) 66-21-13. VOTRE SEJOUR DE REPOS ET DE BON AIR EN FAMILLE. Loc. semaine, week-end, appart et chambres de caractère en demi-pension ou pension complète.

• Vacances LAC D'ANNEY, HOTEL ARCALOD* (1 ét.), gd PARC, Doussard, 74210 Faverges, b. tble, accueil, détente. Plage aménagée à 1 500 km. Px pens. de 62 à 70 F TTC. Tél. (50) 44-30-22.

• Restaurant du Sapin, 26190 Bouvante-le-Bas, pens. juil. 45 F, août 50 F TTC, réd. enf., terrasse couverte, calme.

Pour vos vacances de **FIN D'ETE** ou d'**AUTOMNE** ensoleillement - calme - verdure - promenades dans les **PYRENEES ORIENTALES** à 1 200 m d'altitude
Détente - confort - accueil - prix étudiés
TRANSPYRENEEN Hôtel
* NN, 66800 - Enveitg
Dépliant - Séjours pension ou 1/2 p. 16 (68) 04-81-05

automobiles - caravaning

• Vds Volkswagen 1970, 80 000 km, très bon état. Prix 2 300 F. Tél. 266-69-20.

• 05-Gap, l. carav. 4 pl., août sur camping ombragé, montagne. Tél. : (92) 51-47-37.

• Vds 2 CV Citroën 1966, bon état, libre, 2 300 F. M. Glondu, tél. 329-21-64 P. 511 (h. bur.).

• Vds carav. Digue 390 CBA, 4 à 5 p., auvent exc. état. Ecr. P.A. n° 390 ou tél. 16 (29) 08-00-38 (h. repas).

• Vds GS club 74 crème, très bon état, freins refaits, auto-radio, lun. arr. chauff. Tél. (86) 30-70-75 (h. de classe).

• Marseillan plage, loue carav. conf. + 600 m² clos, août + sept. Ecr. Lambert, école, 26200 Les Tourrettes. T. (75) 46-06-27.

• Vds GS 1220 Club 74, 57 000 km. Ecr. Mme Gautier, 72400 La Chapelle-du-Bois. Tél. 67 par la Ferté-Bernard.

• Vds ens. de préf. ID 63, b. état, accessoires et att. carav. Px à déb. Ecr. Rouleau, éc. publ., St-Antoine, 38160 St-Marcellin.

• Pers. RNUR vd R14TL daim, 8 000 km, 6 ms, v. t., p.b. feuil., c. tête. Ecr. Bordet, appt 88, bât. A, 3, pl. C.-de-Ronde, 78340 Les Clayes-s-Bois. Tél. 325-77-48 (h. b.).

• Vds Ami 8 1972, 59 000 km exc. état. 6 000 F. Ecr. Ecole, 60111 Liencourt-St-Pierre.

divers

• Recherche instit. retraité(e) pour diffusion matériel pédagogique. Ecr. EDIFON Pommeuse, 77120 Coulommiers.

• Sessions de vacances au pays de Galles (juillet/août) pour étude de l'anglais pour étudiants de 13 à 18 ans. Rensgts Mold language centre, 31, Overdale avenue Mynydd Isa, Mold, Clwyd, G.-B.

• POEMES HISTORIQUES que tout écolier devrait savoir : 10 F. Cisterne, 38530 Pontcharra. Specimen ctre 2 timbres.

• Séjours ds les Hautes Alpes, randonnées, tissage, poterie, la semaine : 280 F.T.C. Ecr. Alpa 1000, 05350 Ville-Vieille ou tél. (92) 45-70-82.

• Coursier indép. posséd. voiture et moto ch. imprimerie ou dériv. susceptible confier courses ou transport. Tél. 758-64-33 (M. Théry).

• Cple ch. viager mais. ou terr., r. ass. Ecr. P.A. n° 393.

• Veuve retr. 75 a. rech. coll. ou couple pour faire croisières, frais partagés. Ecr. Mme Carol, 2, r. L.-David, 66000 Perpignan.

• Ass. rech. directeurs CV juillet ou août ; directeurs techn. voile BEMV juillet, domiciliés 400 km Paris max. Tél. : 500-13-41.

• Directement du producteur au consommateur, CHAMPAGNE 1^{er} CRU - Gaston BOEVER, récoltant à 51160 Louvois (Marne).

• DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21700 Nuits-Saint-Georges. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, COTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc., sorties, ttes régions ts âges, milieux div. c/3 timbres. PÉNCLUB-éduc., 4, pl. B.-Carnot, 13-Marseille-2^e.

NOUS EDITONS

VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

PARIS



information

le journal de l'université Paris 7

SPÉCIAL
BUDGET PARIS 7

LA FACULTÉ DE
CHIRURGIE DENTAIRE

Envoi de ce numéro contre 2,40 F en timbres en écrivant à l'université Paris 7
« PARIS 7 information », 2, place Jussieu, 75221 CEDEX 05

Chers lecteurs,

Vous connaissez aussi bien que nous les difficultés qui accablent la presse à l'heure actuelle ; particulièrement celle qui a pour vivre le seul soutien et la seule fidélité de ses lecteurs.

Les hausses intervenues sur le papier, la fabrication, les frais généraux... pèsent lourdement sur nous et nous contraignent à envisager un relèvement du tarif de nos abonnements, aussi bien pour la France que pour l'Etranger.

Les tarifs suivants seront appliqués à partir du 1^{er} septembre 1977 :

France : 70 F Etranger : 90 F

Nous vous remercions de votre confiance.

F. Silvain.

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**



FRANCE 70 F

ÉTRANGER 90 F

RÈGLEMENT

Prix valables jusqu'au 1^{er} septembre 1977

Chèque bancaire

Mandat carte

Date Signature

Chèque postal

Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM

ADRESSE

DEPART.
RESIDENCE

ZIPCODE

76 80

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

PAYS
(si Etranger)

Envoi de la facture à

NOM

ADRESSE

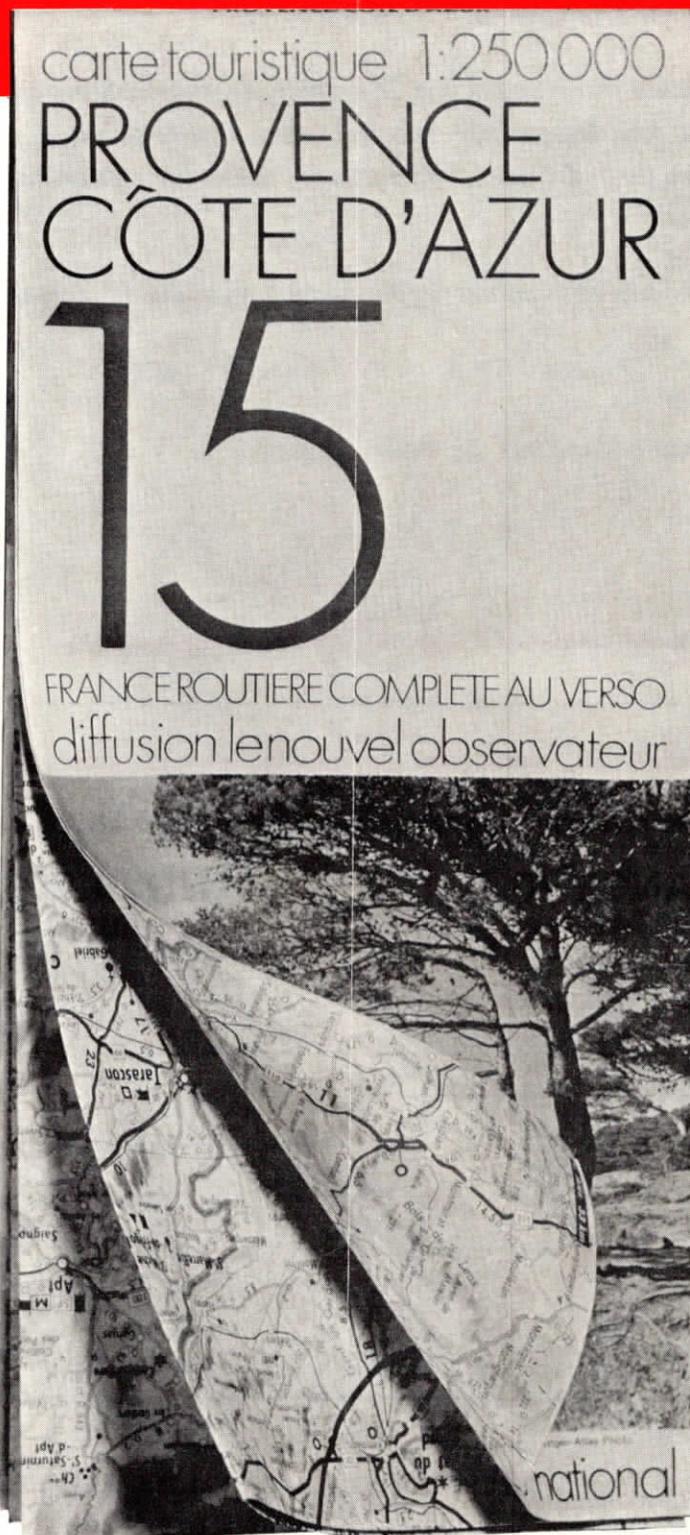
A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

bon d'abonnement à renvoyer à "l'éducation" 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

LES BI-CARTES UNE IDEE DU NOUVEL OBSERVATEUR

Pour vous, pour l'été
(et pour le reste de l'année),
le Nouvel Observateur
a demandé à l'Institut
Géographique National
de réaliser les premières
bi-cartes :
**au recto la Région,
au verso la France entière.**
Ainsi, jamais perdu,
la France vous sert de
repère et de guide
où que vous soyez.
Les bi-cartes I.G.N. sont
uniques par leur
présentation, leur précision,
leur actualité... et leur
mode de diffusion.

**En vente
chez tous les
marchands
de journaux
8,50F.**



Cartes toujours à jour.

Des cartes où le nouveau
pont, le dernier tronçon
d'autoroute sont signalés.
Des cartes où figurent
la plus petite église et le
château secret.
Des cartes d'aujourd'hui,
où l'image de chaque région
est totalement fidèle.
Fidèle à ce qu'est la région
aujourd'hui.

**Cartes toujours en
kiosques.** Diffusées par
le Nouvel Observateur,
les cartes I.G.N. sont en
place dans les kiosques et
chez les marchands
de journaux. Un journal,
on le demande. On l'a.
Comme une bi-carte I.G.N.



Les Bi-Cartes
sont réalisées par
l'Institut
Géographique
National

Bi-Carte. Elle est unique parce qu'elle est double